



LE DEVOIR



CULTURE

TVA n'a qu'un but: écraser la concurrence

Page B 8

LES ACTUALITÉS

Léa Roback s'éteint à 96 ans

Page A 4

VOL. XCI N° 197

LE MERCREDI 30 AOÛT 2000

87c + TAXES = 1\$

Plan de réussite: Québec a dressé une liste des écoles à surveiller



Jour de rentrée. Isabelle Derome s'envole vers l'école Lajoie, à Outremont, où elle est inscrite en 3^e année.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tiré de l'univers entrepreneurial, le plan de réussite de François Legault est le pendant scolaire du plan d'affaires

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Autour de l'application de ses plans de réussite, le ministre de l'Éducation, François Legault, dispose d'une «liste» d'écoles dont les résultats sont inférieurs à la moyenne d'établissements comparables à travers le Québec. Cette liste dénombre les établissements sur lesquels les conseils d'établissement, les commissions scolaires et le ministère doivent exercer une surveillance accrue concernant les objectifs de réussite à atteindre.

La confection de cette liste d'écoles fait suite à la volonté ferme du ministère de doter chacune des écoles primaires, secondaires, de même que les collèges d'un «plan de réussite», instrument de travail et stratégie définie par l'établissement lui-même pour atteindre de meilleurs résultats.

«Nous avons sorti une liste des écoles qui sont en bas des moyennes, mais on ne la rendra pas publique, a toutefois prévenu le ministre lors d'une entrevue accordée hier au Devoir. Il n'est pas question de faire un palmarès, de trouver des coupables et de pendre sur la place publique ceux qui ne vont pas bien, mais plutôt



François Legault

VOIR PAGE A 8: ÉCOLES

Santé

Ottawa tente de briser le front commun des provinces

Québec est désigné comme l'empêcheur de tourner en rond

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Ottawa poursuit son travail de sape pour briser le front commun des provinces sur le financement de la santé en les alléchant avec des fonds inédits et en isolant le Québec, désigné comme l'empêcheur de tourner en rond.

Mais les provinces continuent encore de serrer les rangs. Le président de la Conférence des premiers ministres provinciaux et premier ministre du Manitoba, Gary Doer, rencontre ce matin le premier ministre Jean Chrétien et il réitérera la position consensuelle des provinces arrêtée lors de leur réunion à Winnipeg en août: le gouvernement fédéral doit rétablir le transfert social canadien à son niveau de 1994, une somme de 4,2 milliards par année, le tout assorti d'une formule d'indexation. «Le consensus tient toujours. M. Doer va défendre avec fermeté le consensus d'août qu'il croit très fort», a indiqué le porte-parole du premier ministre manitobain, Riva Harrison. Même du côté du premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, pourtant favorable à l'idée d'une présence fédérale dans le domaine de la santé, on affirmait que le consensus tenait toujours le coup.

Pour sa part, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, a dit avoir ob-

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

Y a-t-il un médecin dans la salle?

Le dépannage médical au Québec: un mode de survie pour plusieurs régions

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les crises se suivent et se ressemblent. Il n'est plus nécessaire d'aller aux confins du Québec pour que des médecins manquent à l'appel et que des salles d'urgence ferment leurs portes. A une heure de Montréal, on peine à remplir les horaires de garde des urgences. Dans des régions de moins en moins lointaines, le dépannage médical est en passe de devenir un mode de survie et la seule façon d'assurer des services à long terme.

Après Lac-Mégantic, Jonquière, Rouyn-Noranda et Trois-Rivières, c'est au tour de la région de Shawinigan d'être frappée par ce qui semble devenir un rengain de plus en plus connu. Faute de remplaçants, des hôpitaux limitent leurs services, des médecins feignent de démis-

sionner, le temps que soient dépêchés des médecins dépanneurs pour prendre le relais.

«Certaines régions ne pourraient carrément pas survivre sans cette banque de dépannage. Le phénomène nouveau, c'est que cela s'étend à des centres régionaux et plus juste aux régions éloignées», affirme Manon Paquin, coordonnatrice à l'accès aux soins en région au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec.

Avant, des médecins allaient dépanner en Abitibi, sur la Côte-Nord, dans le Bas-du-Fleuve, autant de destinations lointaines. Aujourd'hui, on se dispute tant les généralistes que les spécialistes dépanneurs à deux pas des grands centres: Sorel, Saint-Georges, Granby, Saint-Eustache, Shawinigan...

VOIR PAGE A 8: MÉDECINS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le bal des débutants

ANDRÉ LAVOIE

Lorsqu'ils traversent la foule des festivaliers pour aller présenter leur film, personne ne se retourne sur leur passage, et si par malheur Raoul Ruiz, Abbas Kiarostami ou Francesco Rosi sont dans les parages, ils deviennent carrément invisibles. Personne ne connaît leur nom, on ignore de quelle planète ils tombent et quel est cet objet cinématographique pas très bien identifié qu'ils viennent défendre.

Chaque année, au FFM, de jeunes réalisateurs espèrent secrètement se faire remarquer de tous avec leur premier long métrage. Pourtant, le plus souvent, ils se retrouvent noyés dans une programmation foisonnante où le pire et le meilleur cohabitent tandis que les journalistes s'arrachent les stars, une denrée de plus en plus rare à Montréal. Comment réussissent-ils à tirer leur épingle du jeu? Éprouvent-ils une certaine frustration à être dans l'ombre des grands? Connaissent-ils les règles pas toujours claires d'un festival de



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 8: FFM

Réchauffement de la Terre: de nouveaux suspects

LOUIS-GILLES FRANCFEUR
LE DEVOIR

Une recherche de la NASA, divulguée hier, relance le débat sur la contribution des combustibles fossiles dans le dossier de l'effet de serre en suggérant d'autres priorités à la communauté internationale que la réduction du gaz carbonique (CO₂).

Les chlorofluorocarbones (CFC) qui grugent la couche d'ozone dans la haute atmosphère et la principale composante du smog urbain, l'ozone troposphérique (au niveau du sol), des gaz comme le méthane ainsi que les particules ultra-fines rejetées lors de la combustion de charbon et de diesel devraient devenir les cibles prioritaires de la communauté internationale dans le

VOIR PAGE A 8: TERRE



INDEX

7	Annances..... B 6	Idées..... A 7
8	Bourse..... B 2	Le monde..... A 5
9	Avis publics... B 5	Les sports..... B 6
0	Culture..... B 8	Mots croisés... B 6
1	Économie..... B 3	Nature..... B 5
2	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7
3	Horizons..... B 1	Météo..... B 5



• LES ACTUALITÉS •

Caucus libéral à Winnipeg

La sortie du député Lavigne sème la bisbille Chrétien traite de peureux et de frustrés ceux qui le contestent

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — La sortie virulente de Raymond Lavigne au sujet du départ souhaité de Paul Martin relance les tiraillements entre les camps Martin et Chrétien à Winnipeg où se déroule la réunion du caucus libéral national. Semant la colère, parfois l'incompréhension, la déclaration intempestive de M. Lavigne n'a laissé personne indifférent.

Dans les couloirs, l'avenir de Paul Martin est encore sur toutes les lèvres. Devant la montée de l'Alliance canadienne dans les sondages, on chuchote qu'on ferait mieux avec Paul Martin.

Agacé, le premier ministre Jean Chrétien s'en est pris à ses adversaires libéraux qu'il a traités de peureux et de députés frustrés.

«Peut-être qu'avec un autre leader, ils connaîtront la défaite», a-t-il affirmé sur un ton agressif dans une longue entrevue accordée à la chaîne Southam. «Ils veulent tous faire partie du cabinet mais la plupart n'ont pas ce qu'il faut», a déploré vivement M. Chrétien.

Quant à Stockwell Day, le chef de l'Alliance, il n'est qu'un «serviteur de table» prêt à tout donner aux provinces.

Arrivant tard hier après-midi, M. Martin a répété qu'il avait «l'intention» de se représenter aux élections.

«Il n'y a pas de course au leadership. Je suis très clair. J'ai l'intention de me présenter et nous sommes ici pour discuter des politiques qu'on veut mettre de l'avant», a-t-il déclaré à une meute de journalistes qui l'attendaient. Malgré les apparences, le ministre des Finances a tout fait pour minimiser l'impact des commentaires du député de Verdun-Saint-Henri, un député «pro-Chrétien». Dans une entrevue à La Presse canadienne, la semaine dernière, M. Lavigne a invité M. Martin à «partir» s'il n'était pas heureux au sein de l'équipe du premier ministre actuel. Frustré, il a ajouté que M. Martin n'était pas «l'être suprême» et qu'il ne pouvait pas récolter tout le crédit pour les réussites du gouvernement Chrétien. Il a depuis répété son propos à plusieurs autres médias.

«J'ai toujours été très clair [à l'effet que] que les réussites du gouvernement sont les réussites du cabinet, du

premier ministre et du caucus, a relancé M. Martin. D'ailleurs, cela fait la force du gouvernement fédéral.»

Selon lui, M. Lavigne et les autres devraient plutôt «se concentrer» sur le prochain budget et les élections.

«Je ne comprends pas pourquoi il faut en faire une affaire de personnalité plutôt que de faire campagne sur l'avenir, a rappelé à son tour le député torontois Maurizio Bevilacqua, un fier partisan de M. Martin.

Guy St-Julien s'en mêle

Mais l'affaire n'en est pas restée là.

Le député d'Atibiti, Guy St-Julien, a brutalement fait remarquer que M. Martin n'avait pas à «s'excuser» publiquement pour avoir réussi à assainir les finances publiques comme le lui reprochait M. Lavigne.

«Moi, mon homme, c'est Jean Chrétien actuellement, a lancé M. St-Julien aux journalistes. C'est notre chef, notre premier ministre du Canada. Il travaille très bien», a-t-il d'abord déclaré avant d'ajouter: «Mon homme à moi, c'est Paul Martin; mais, dans le temps comme dans le temps. Actuellement, M. Chrétien fait du bon travail. Il est le premier mi-

nistre du Canada. Et il y aura un congrès au leadership dans quelques mois ou peut-être dans deux ans ou trois ans.»

Une autre députée qui avait souhaité le départ de M. Chrétien au congrès de mars, l'ex-ministre de la Santé, Diane Marleau, a reconnu que la question de la succession du Parti libéral avait fait beaucoup parler. Mais selon elle, cette fenêtre n'est plus là et il faut appuyer Jean Chrétien.

Mme Marleau a de la difficulté à croire que M. Chrétien ait indiqué que plusieurs de ses députés n'avaient pas l'étoffe pour faire partie du conseil des ministres. Elle ne lui pardonne pas facilement son renvoi du cabinet.

«Je ne suis pas tellement heureuse de ce qu'il a fait. C'est la politique et ce n'est pas tout le monde qui peut être dans le cabinet. J'ai eu la chance d'être là pendant six ans, et un jour, peut-être que je le serai encore.»

M. Chrétien doit-il céder sa place après les élections? «La décision est à M. Chrétien mais pour le moment, nous avons une équipe. Nous nous préparons pour les prochaines élections.»

Bouchard pressé d'éliminer la pauvreté Françoise David espère des gestes concrets lors de la Marche des femmes

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Des groupes sociocommunautaires ont rencontré hier le premier ministre Lucien Bouchard, à ses bureaux de Montréal, pour le presser d'engager son gouvernement dans une lutte active contre la pauvreté. Ils en ont notamment profité pour lui expliquer la nécessité d'adopter dans les meilleurs délais un projet de loi de leur cru visant l'élimination de ce fléau.

La porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, Vivian Labrie, s'est dite relativement satisfaite à sa sortie de la rencontre. «C'est clair que la proposition que l'on amène pose plusieurs questions au gouvernement, a-t-elle reconnu. Notre objectif était de convaincre le gouvernement d'en discuter sur le fond. M. Bouchard a semblé prêt à le faire.»

Le premier ministre leur aurait cependant demandé du temps, histoire entre autres de permettre à un comité interministériel de faire d'abord le point sur les différentes politiques mise de l'avant par le gouvernement dans le domaine au cours des dix dernières. Il aurait toutefois révélé que certains ministères ont déjà commencé à étudier les implications de la proposition de loi dans leurs secteurs respectifs. Il se serait également engagé à tenir un débat public sur la question.

Premier test le 17 octobre

cette expression de bonne volonté sera testée dès le 17 octobre prochain, selon les groupes sociocommunautaires, date de la rentrée parlementaire, mais surtout Journée internationale de l'élimination de la pauvreté et point culminant de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence.

«Si dans le cadre de la Marche des femmes, a déclaré sa porte-parole, Françoise David, également présente lors de la rencontre avec le premier ministre, le gouvernement ne se commet d'aucune façon dans des mesures urgentes et concrètes de lutte contre la pauvreté, comment pourrions-nous le croire après lorsqu'il viendra nous dire qu'il trouve cette cause importante?»

Parmi ces mesures urgentes, on retrouve: l'objectif de l'appauvrissement zéro» du cinquième de la population le plus pauvre, le rehaussement du salaire minimum, l'accès aux travailleurs autonomes aux mêmes droits et avantages que ceux des autres travailleurs, l'amélioration du logement social ainsi que l'établissement d'un «revenu plancher» et le rétablissement de la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales.

Un projet en branle depuis deux ans

Entreprise il y a plus de deux ans, l'élaboration d'une proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté a donné lieu à différentes formes de consultations populaires. Le projet a recueilli jusqu'à présent 180 000 signatures à sa pétition ainsi que l'appui de 1400 organismes dont plusieurs municipalités, CLSC et commissions scolaires.

Complétée en mai dernier, la proposition de loi pose comme principe de base que le gouvernement fasse de l'élimination de la pauvreté une priorité. Elle demande notamment que l'on privilégie l'améliora-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Présente aux côtés de Françoise David et Vivian Labrie lors de la rencontre hier avec Lucien Bouchard, Raymonde Cochrane (au premier plan) en a profité pour remettre à celui-ci une courte lettre écrite avec des amies et visant à lui décrire la réalité des personnes pauvres.

tion des revenus du cinquième le plus pauvre de la population avant celle du cinquième le plus riche. Elle exige également que les pauvres et les associations qui les représentent soient au cœur de la mise en œuvre du futur programme gouvernemental. Elle

prévoit la création d'un Conseil pour l'élimination de la pauvreté où siègeraient des pauvres ainsi que des associations engagées dans la lutte à la pauvreté et dont la mission consisterait à s'assurer de la mise en œuvre de la loi.

Sentier transcanadien

Des maires des Laurentides dénoncent la «propagande» d'Ottawa

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Verra-t-on des maires déboulonner de leurs propres mains les pancartes du Sentier transcanadien? La question se pose alors qu'un mouvement de contestation prend tranquillement forme dans la région des Laurentides contre cet instrument qualifié une fois de plus d'«instrument de propagande» dont on remet en question la légalité.

Les maires des municipalités de Mont-Laurier, de Des Ruisseaux et de Lac-Saguy ont signifié leur mécontentement de voir la Coalition du parc linéaire du P'tit Train du Nord signer une entente avec la Fondation du Sentier transcanadien sans même que le gouvernement du Québec, propriétaire dudit parc, soit consulté. «Pour demander une telle accréditation, a indiqué le maire de Mont-Laurier, Jacques Brisebois, il aurait fallu demander l'aval de Québec. Ça n'a malheureusement pas été fait.»

Ils disent «adhérer entièrement» aux propos tenus par le président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région des Laurentides, Jacques Léonard, qui soutenait au Devoir vendredi que le Sentier transcanadien «n'est pour l'essentiel qu'une opération de relations publiques et de propagande sur l'unité canadienne».

Le maire de Mont-Laurier a renchéri en affirmant que, «s'il remettait 15 millions de dollars [pour le développement du parc linéaire], on chercherait sûrement une entente. Pour l'instant, ça n'a rien à voir avec ça et ça ne nous rapporte pas un traitre sou. Ce n'est que de la propagande politique. La coalition a dû y voir un avantage de marketing et de promotion», a-t-il avancé en guise de tentative d'explication. C'est pourquoi il s'apprête «à demander qu'on revienne en arrière» et que l'on rende caduque l'entente avec la fondation.

D'autant plus que, selon M. Brisebois, les «nombreuses» pancartes posées pourraient contrevenir à la politique d'affichage mise sur pied par la coalition qui regroupe les MRC Antoine-Labelle, Laurentides, Pays-d'en-Haut et Rivière-du-Nord. «Au départ, [lorsque le P'tit Train du Nord a été ouvert], tout le monde voulait poser des pancartes et nous avons dû fixer une politique sévère qui ne permet finalement pas à grand monde d'afficher, et surtout pas en grande quantité. C'est pourquoi j'ai été surpris de voir arriver autant de petites affiches.»

M. Brisebois a ainsi fait parvenir une lettre il y a une quinzaine de jours au président de la coalition, préfet de la MRC Rivière-du-Nord et maire de Bellefeuille, Gaston Lavolette, pour avoir des précisions sur ce dossier. Il attend toutefois la prochaine réunion de la coalition, qui aura lieu au cours de l'automne, pour voir quelle forme prendra la contestation.

Est-ce que ça pourrait aller jusqu'au décrochage pur et simple des pancartes? «On verra», a-t-il conclu.

Service de formation sur mesure

La formation sur mesure... une solution «performante» pour enrichir vos connaissances et parfaire vos habiletés professionnelles!

Découvrez plus de 80 formations conçues et adaptées par le Service de formation sur mesure de l'UQAM

Exemples de formations :

- Analyse de la rentabilité et évaluation de projets
- Business English
- Communication avec les médias en période de crise
- Comment gérer l'interface client
- Distribution et commerce de détail
- Entreprise électronique
- Gestion des risques de trésorerie
- Gestion immobilière
- Négociation et vente
- Plan de communication
- Plan de marketing
- Planification et contrôle opérationnel de projets
- Planifier la prétraite et la retraite
- Répartition assistée par ordinateur dans le transport
- Vente «Soft» : négociation et fermeture

... ET BIEN D'AUTRES

www.formation.uqam.ca

987-4068

UQAM

Politique de financement

Les universités n'auront pas plus d'argent, prévient Legault

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Lors que le projet de politique de financement des universités crée un certain remous dans la communauté universitaire, le ministre de l'Éducation soutient qu'il n'a aucune intention d'investir de nouvelles sommes dans ce secteur à court terme.

«Mon objectif [avec cette politique], c'est l'équité, pas d'aller chercher plus d'argent», a affirmé François Legault hier au Devoir, précisant que s'il obtenait de nouvelles sommes, par exemple au prochain budget, elles seraient sans doute allouées à la formation de base au primaire et au secondaire.

Dans la foulée de sa proposition de politique de financement, le ministère a créé tout un émoi au sein des recteurs d'université en dévoilant une grille contenant les prévisions des subventions pour les trois prochaines années, et en ver-

tu du nouveau calcul. Avantagées par l'exercice, certaines universités ont applaudi. Plutôt déçues, d'autres, comme l'Université Laval, Polytechnique et l'École de technologie supérieure, ont trouvé des failles à la nouvelle formule.

Disposant d'une enveloppe fermée de 600 millions de dollars échelonnée sur trois ans, le ministre Legault concède que les chiffres dévoilés changeront en fonction des réajustements apportés au terme de la période de consultations, qui s'étend jusqu'au 15 septembre.

«Si les universités arrivent à la conclusion qu'on a mis trop de poids à une place et pas assez à l'autre, on va le corriger. [...] Et si on en donne plus à l'un, on en enlève à l'autre; c'est ce qui a fait réagir certains. [...] Mais ce n'est pas dans mon intention d'aller chercher à court terme plus d'argent pour les universités.»

En plus d'attendre les commentaires des recteurs pour le 15 septembre, ce qui pourrait donner lieu à des ajustements, le ministre a créé un comité permanent chargé de revoir les coûts moyens de chaque faculté et la pondération accordée à chacun des secteurs d'étude. Les travaux de ce

comité pourraient également modifier les calculs en cours de route.

Le ministre affirme par ailleurs qu'il a déjà reçu «sept ou huit» contrats de performance de la part des établissements universitaires et qu'il sera «très exigeant» à la lecture de ceux-ci. «Je veux que ce soit clair, qu'on soit capable de parler de taux de réussite, d'investissement des fonds, de manière à éliminer les déficits, d'évaluation de la tâche professorale et de liste de cours, qu'il y ait un travail important de fait sur la performance de l'université.»

Mon objectif, c'est l'équité, dit le ministre

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Policier tué: trois hommes mis en accusation

(PC) — Les trois Montréalais impliqués dans l'incident qui, lundi, a coûté la vie au constable Alain Forget, à Saint-Hubert, ont été mis en accusation au Palais de justice de Longueuil. Le conducteur du véhicule à bord duquel les trois hommes prenaient place, Nicolas Kurt Rougie, 33 ans, a été accusé de meurtre prémédité et d'avoir causé la mort en fuyant à bord d'un véhicule. Rougie et ses deux comparses, Michael Derek Glegg, 41 ans, et Jerry Laverdière, 37 ans, devront également répondre d'accusations de vol à main armée, de déguisement et de vol de véhicule. Ils demeurent détenus en attendant leur enquête sous caution fixée au 11 septembre.

Un policier du SPCUM gravement blessé dans un accident de la circulation

(PC) — Un agent du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a été gravement blessé, hier après-midi, dans un accident de la circulation. La collision est survenue dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le policier circulant en motocyclette est entré en collision avec une automobile qui, venant en sens inverse, s'appretait à tourner dans une rue transversale.

Blessé dans un accident en juin, un policier de Donnacona meurt

Donnacona (PC) — Un motocycliste embouti par une autopatrouille en juin dernier est décédé la nuit dernière des suites de ses blessures. Alors qu'il y a trois mois on disait ne pas craindre pour sa vie, Robert Pelletier, 50 ans, est finalement décédé. Le 3 juin dernier, le policier Steve Hamel, 24 ans, a effectué un dépassement sur une double ligne jaune, dans une courbe, alors qu'il répondait à un appel pour un système d'alarme en fonction. Sa voiture a dérapé et a embouti la moto de M. Pelletier sur la route 138. Deux autres personnes avaient aussi été blessées.

Le poisson a avalé le pêcheur

(AP) — Les employés d'une poissonnerie industrielle du Queensland, au nord de l'Australie, ont fait une découverte macabre hier: une tête humaine dans l'estomac d'un énorme poisson. La police a emmené l'animal, une morue pesant 44 kilos et mesurant près de deux mètres, ainsi que la tête qui avait roulé sous les yeux effarés des poissonniers de cette usine de Cairns (2000 km au nord de Sydney). On ne comprenait pas bien comment cette tête, «*totale et intacte*» selon le patron de la poissonnerie, était arrivée là. Les morues n'ayant pas des dents acérées et se contentant d'aspirer leurs proies. L'animal, pêché au cours du week-end, était conservé dans la glace en attendant d'être découpé en filets. La police a ouvert une enquête, se demandant s'il ne s'agirait pas d'un pêcheur de la région, disparu après être tombé à la mer dimanche matin.

Une traversée de l'Atlantique en ballon

(AFP) — Deux aérostatiers français devaient décoller aujourd'hui avant l'aube de l'est du Canada pour tenter de traverser l'Atlantique en ballon, a indiqué hier à l'AFP l'un d'entre eux, Laurent Lajoie. Ce dernier, 48 ans, p.-d.g. de la fonderie LBI, et Christophe Houver, un ingénieur de 25 ans, tous deux originaires de Metz (nord-est de la France), attendaient depuis trois semaines à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) des conditions météorologiques favorables pour entamer leur périple, a précisé Laurent Lajoie, joint par téléphone. Il a précisé que le départ était fixé aujourd'hui à 03h locales. Les deux pilotes espèrent atteindre la Lorraine lundi ou mardi, après une traversée de plus de 5000 kilomètres, et battre si possible le record de durée en l'air qui est actuellement de 129 heures. Le vol se fera à bord d'une «*rozière*», un ballon avec une double enveloppe contenant à la fois de l'hélium et de l'air chaud, dans lequel est aménagé un petit lit. Pour ces cinq jours de traversée, les deux Français ont prévu d'emporter 7 kg de nourriture lyophilisée et 60 litres d'eau. sp/chc/prh AFP

Léa Roback (1903 - 2000)

« Il faut agir! »

Toute la vie de la militante a été inspirée de ce leitmotiv

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

À 96 ans, pour la première fois de sa vie, lundi, Léa Roback est tombée et n'a pas pu se relever. Malgré son grand âge, sa mort aura pris tout le monde par surprise, chacun voyant toujours en elle l'ardente jeune femme qu'elle n'a jamais cessé d'être. Ses funérailles se sont déroulées dans la plus stricte intimité, hier après-midi, moins de 24 heures après le décès, conformément à la tradition juive.

«*C'est très simple. Ce qui m'intéresse, c'est d'agir. Quand je sens en moi que ça bouillonne et qu'il faut faire quelque chose, j'embarque*», confia Léa Roback en 1988 à Nicole Lacelle, auteure de l'ouvrage *Entretiens* publié aux Éditions du Remue-Ménage.

Née à Montréal en 1903 au sein d'une famille de neuf enfants, Léa Roback était la fille d'une famille d'immigrants juifs polonais arrivés au Québec à la fin du dix-neuvième siècle. Embauchée par l'Union internationale du vêtement pour dames, Léa Roback joua un rôle majeur dans la campagne de syndicalisation des 5000 ouvrières de la robe, à Montréal, en 1937. Cinq ans plus tard, elle participa tout aussi activement à la syndicalisation des 4000 salariés de la compagnie RCA Victor, de Saint-Henri. Aux côtés des Thérèse Casgrain, Solange Chaput-Rolland, Simone Monet-Chartrand et Jeanne Sauvé, elle fut ensuite de toutes les batailles féministes.

Le vote des femmes, le nucléaire, l'apartheid en Afrique du sud, la pornographie, la guerre du Vietnam, les garderies, l'équité salariale: Léa Roback aura passé toute sa vie entre deux manifestations.

«*Cette première victoire des femmes dans le vêtement, en 1937, on la lui doit en grande partie. Nulle autre qu'elle n'aurait pu effectuer le difficile trait d'union entre la majorité d'ouvrières canadiennes-françaises et la minorité d'immigrantes juives qui travaillaient côte à côte mais ne*

se parlaient guère», évoque Madeleine Parent, sa grande amie et compagne d'armes de toujours. *Son plus grand bonheur, c'était de voir les gens se conscientiser à leurs droits. Elle était vraiment une organisatrice hors pair et une redoutable négociatrice. Jamais elle n'a fait de compromis déshonorants.*»

Sa conscience sociale fut très tôt éveillée, dès sa jeunesse, passée à Beauport, où elle observait avec indignation des mères de famille se tuer aux travaux de la ferme, accouchant parfois en plein champ.

A seize ans, elle gagnait 8 \$ par semaine chez un teinturier de Montréal, mais, sou sur sou, parvint à économiser suffisamment d'argent pour s'embarquer à bord du «*De Grâce*», afin d'étudier la littérature à l'Université de Grenoble. En Europe, elle se convertit au communisme, «*parce que c'était le seul mouvement, à cette époque-là, qui agissait. Les socialistes et les sociaux-démocrates avaient de grandes conversations, de grandes meetings qui n'en finissaient plus, avec vingt orateurs qui s'écoutaient parler. Ça, je ne suis pas capable*», dira-t-elle plus tard.

Elle avait son franc-parler, Léa Roback. Combien de fois celle que l'on surnomma «*Calamity Jane*», du nom de cette célèbre brigande, fut-elle congédiée? Même à New York, où elle fit un saut à son retour d'Europe, son honnêteté lui joua de mauvais tours. «*J'ai perdu l'emploi [de vendeuse dans une boutique] parce que j'avais dit à une femme: "C'est pas une robe pour vous, elle vous fait paraître grosse."*»

Retournée pour de bon au pays, Léa Roback eut tôt fait de se scandaliser du sort des ouvrières du vête-

ment, payées deux cents et demie pour un bouton et un ourlet. Leur syndicalisation obtenue de haute lutte, elle «*infiltra*» en 1943 la RCA Victor, ses soutiens-gorges bourrés de tracts qu'elle distribuait à droite et à gauche. «*Quand ils m'attrapaient, on me changeait de département. J'ai fait toute l'usine, ou presque.*»

Jamais cependant n'a-t-elle voulu être permanente syndicale, préférant toujours le coude à coude. Jamais, non plus, ne s'est-elle mariée. «*Faire à manger à tous les jours à un gars même s'il est bête...*», confia-t-elle à Nicole Lacelle.

Pour Monique Simard, Léa Roback fut une femme «*au militantisme joyeux qui avait toujours trois mots à la bouche: "Il faut agir"*».

Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, se souvient d'elle comme d'une rigolote militante et attachante. «*À l'ouverture officielle de la Maison Parent-Roback qui abrite une douzaine d'organismes de femmes, elle avait un bon mot pour tous. À 95 ans, elle était toujours aussi au courant de tous les grands dossiers.*»

Michel Chartrand garde d'elle le souvenir d'une femme de cœur, d'action et de tête, d'une grande culture, aussi, capable de s'exprimer couramment en français, en anglais, en yiddish et en allemand. «*Elle était aussi détachée de tout bien matériel. Elle vivait dans un tout petit appartement, dans Côte-des-Neiges, entourée de livres et de photos.*»

À l'auteure Nicole Lacelle, elle confia d'ailleurs: «*J'ai déjà dit à un de mes neveux que mon testament était très simple: "Saine de corps et d'esprit, je l'ai tout dépensé!"*»



Léa Roback

ARCHIVES LE DEVOIR

Rochon se prépare à affronter le fédéral

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

En tournée à travers le Québec en vue de rédiger sa nouvelle politique scientifique, le ministre de la Recherche, des Sciences et des Technologies, Jean Rochon, a bon espoir de rallier tous les partenaires québécois autour du projet. Mais une fois que tous auront été entendus, que le document final aura été rédigé et qu'on pourra alors parler de consensus au Québec sur la façon de diriger la recherche et développement, il faudra encore s'entendre avec Ottawa, qui tient les cordons de la bourse. Là-dessus, le ministre Rochon admet qu'il y a quelques bonnes discussions avec le fédéral à prévoir...

La dernière journée des audiences montréalaises sur la future Politique scientifique du Québec avait lieu hier au centre-ville. Une soixantaine de groupes ont été entendus depuis le début de la tournée du ministre Jean Rochon. Avant de mettre le cap sur Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Rimouski et Chicoutimi, le ministre fait un bref bilan de ce qu'il a entendu jusqu'à maintenant.

Ce qui rassure d'abord Jean Rochon, c'est qu'aucun groupe n'a jusqu'ici proposé une vision qui ne cadrerait pas avec les balises qu'a fixées le document de travail. «*On a trouvé un consensus autant concernant la pertinence du document que le fait de se redonner une politique scientifique pour le Québec*», a expliqué Jean Rochon hier après-midi. Universités, entreprises, communicateurs scientifiques, représentants des professeurs, des étudiants ou des investisseurs, tous semblent s'entendre pour que la future politique englobe tous

les ministères concernés et que cette politique «*fasse partie du projet de société québécoise*», dit Jean Rochon.

Les représentants ont insisté sur l'importance de la formation des jeunes, des adultes et des professeurs. «*Il faut que dès le primaire, on améliore les façons d'intéresser les gens à la science pour comprendre ce qui se passe dans le monde*», dit Jean Rochon. L'opération a également pour but d'inciter les jeunes à étudier dans les secteurs scientifiques et technologiques. Pour les professeurs, il faudra penser à améliorer leur formation en continu ainsi que de leur fournir des ressources adéquates. La formation doit aussi se poursuivre au-delà de l'école, notamment grâce aux technologies de l'information. À ce sujet, il est proposé d'améliorer l'accès à des documents scientifiques en français sur Internet.

Des priorités ont été établies mais le ministre insiste pour ne pas exclure des secteurs d'activité qui, s'ils ne sont pas à l'avant-plan actuellement, pourraient devenir importants dans cinq ans. L'Université de Montréal, entre autres, a demandé que les sciences humaines et sociales ne soient pas mises de côté au profit de la science et de la technologie.

Reste tout l'aspect du financement. Le Québec consacre actuellement environ 2 % de son PIB à la recherche et développement (R-D), c'est plus que l'Ontario, le Canada et l'Union Européenne. «*Par contre, quand vient le temps de mettre l'argent sur la table, le Québec met quatre milliards tandis que l'Ontario en met sept, parce que son PIB est plus grand*», compare Jean Rochon. Il faudra donc évaluer combien le Québec a les moyens de consacrer à la R-D. «*Notre objectif serait de rejoindre le niveau des pays du G7 qui est à 2,44 %*», vise Jean Rochon.

Institut neurologique de Montréal

Jean de Granpré fait don de un million

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

L'Institut neurologique de Montréal cherchait des sous pour équiper un centre de communication dans les nouveaux locaux de son Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales. Jean de Granpré avait décidé de donner un million à l'Institut mais tenait à rester anonyme. Les dirigeants de l'Institut, impressionnés par le don du président émérite de BCE, l'ont convaincu de sortir de l'ombre pour donner son nom au centre de communication... et peut-être aussi pour inciter d'autres philanthropes à l'imiter!

Le futur centre de communication du Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales sera doté de systèmes de téléconférence, de télé-médecine et de télé-enseignement, tout ça pour faire en sorte que les chercheurs du monde entier qui travaillent à percer les mystères du cerveau se parlent. L'Institut neurologique veut d'une certaine façon étendre au monde entier l'esprit de communication qu'il applique déjà au Centre de recherche. Dans les locaux avec vue sur le terrain de football du Stade Molson, étudiants et chercheurs sont au courant des activités des autres. «*On ne sait jamais quand une recherche peut servir à quelqu'un d'autre*», indique Alexandre Loustau, étudiant au postdoctorat à l'université McGill et membre de l'équipe du Dr David Kaplan.

D'ailleurs, le Dr Kaplan — un Américain venu il y a quatre ans mener ses recherches à Montréal, «*le meilleur endroit au monde pour la recherche du cerveau*» — salue l'esprit qui anime la recherche scientifique au Canada. «*Les Canadiens se parlent, ils ne font*

pas de la recherche pour être dans les journaux et devenir célèbres comme les Américains...» Les chercheurs commencent tout juste à emménager dans les laboratoires tout neufs du Centre. Dans deux ans, quand tous les travaux seront terminés, le Centre emploiera une centaine de chercheurs, dont la moitié proviendront de l'extérieur (Québec). L'expertise concentrée à Montréal incite en effet des étudiants du monde entier à venir y poursuivre leurs travaux.

Le Dr Kaplan espère que les travaux de l'équipe mèneront à une cure efficace contre les tumeurs au cerveau dans cinq ans. D'ici là, les chercheurs s'emploient à comprendre le fonctionnement des neurones du cerveau, à décoder les similarités et les différences entre les tumeurs et les cellules saines. Comment stopper la croissance des cellules cancéreuses? Faudrait-il envoyer un signal annulant leur reproduction? Ou encore trouver le moyen de détruire les vaisseaux sanguins qui les alimentent? Comment trouver le moyen d'enrayer un tumeur sans détruire les bonnes cellules? À Montréal et ailleurs dans le monde, les chercheurs qui travaillent sur les mêmes aspects pourront comparer rapidement leurs résultats grâce au centre de communication.

Quelque 15 000 Nord-Américains, dont le genre de M. de Granpré, sont victimes chaque année d'une tumeur au cerveau. Après la leucémie, c'est le cancer qui touche le plus d'enfants. En marge des tumeurs cérébrales, les maladies comme celle de l'Alzheimer, la sclérose en plaques et celle de Parkinson pourraient éventuellement bénéficier des découvertes du Centre de recherche.

GAGNEZ AVEC LE DEVOIR

UN VOYAGE D'UNE SEMAINE AU MAGNIFIQUE

Agadir Beach Club • HOTEL
AU MAROC

Comprenant :

- 6 nuits d'hébergement pour deux personnes tout-inclus au Agadir Beach Club
- Deux billets d'avion aller/retour sur les ailes de Royal Air Maroc
- Splendeur marocaine, luxe et détente
- Une plage magnifique, 7 restaurants



خطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les caravaniers du monde

Coupon de participation

Retourner par la poste à :
LE DEVOIR
Concours Le Devoir
2050, rue De Bleury
9^e étage, Montréal, Québec H3A 3M9

Nom:

Adresse:

App: Ville:

Code postal:

Téléphone: (résidence)

(bureau)

Question : Quel est le titre de l'éditorial aujourd'hui ?

Réponse:

POUR PARTICIPER,

Répondre à la question du jour et nous faire parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans Le Devoir trois fois par semaine du lundi au samedi. Les coupons devront être reçus à nos bureaux avant le 22 septembre à 17h30. Le tirage aura lieu le 27 septembre 2000. Le concours s'adresse aux 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

LE DEVOIR

LE MONDE

Un procès historique pour l'Indonésie s'ouvre demain

Suharto est jugé pour corruption

ALAIN BOMMENE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — L'ex-président indonésien Suharto doit être jugé à partir de demain pour corruption, mais celui qui fut l'un des plus puissants dirigeants d'Asie du Sud-Est ne devrait pas finir ses jours en prison à l'issue de ce procès historique.

A 79 ans, l'accusé Suharto n'est plus que l'ombre de l'orgueilleux chef d'Etat qui dirigea cet immense pays d'une poigne de fer jusqu'à sa démission forcée en 1998, sur fond d'émeutes et d'effondrement économique.

La justice indonésienne a convoqué M. Suharto à la barre. Mais le suspense sur sa présence à l'audience va planer jusqu'au dernier moment.

Les médecins de Suharto décideront demain, trois heures avant le début du procès, si l'ex-président est apte à être jugé. Suharto n'est pas en mesure de comparaître en raison de séquelles neurologiques irréversibles d'une attaque cardiaque l'année dernière,

soutiennent ses avocats depuis des mois. Il souffre de difficultés d'élocution, de pertes de mémoire et a du mal à exprimer par oral ses pensées, selon la défense.

M. Suharto est accusé d'avoir détourné 571 millions \$ US de fonds publics par l'entremise des fondations caritatives, au profit d'amis et de membres de sa famille. Il risque la prison à vie.

Le président Abdurrahman Wahid, premier président démocratiquement élu d'Indonésie, a cependant annoncé qu'il accorderait son pardon à Suharto si ce dernier était reconnu coupable.

Environ 500 policiers seront déployés dans la crainte de violences liées à l'éventuelle présence de manifestants, partisans ou adversaires de M. Suharto.

Le procès se déroulera dans une salle de conférence du ministère de l'Agriculture, dans le sud de Jakarta, un bâtiment qui présente l'avantage de permettre une évacuation rapide de Suharto par

hélicoptère en cas de violences ou de problèmes de santé.

Un représentant de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Dato Param Cumaraswamy, assistera au procès.

La tenue de ce procès, que la défense a tenté de retarder depuis deux ans, constitue une première victoire pour la justice indonésienne. Les charges avaient été abandonnées durant la présidence de Jusuf Habibie, qui avait succédé à Suharto après sa démission. Le dossier avait été rouvert par le gouvernement du président Wahid, élu en octobre dernier. Mais certains milieux réformistes ont accusé le président Wahid d'avoir déjà affaibli la portée du procès avec sa promesse préalable de pardon.

Le procès ne porte en outre que sur des faits limités. L'accusation à elle-même reconnu que le montant des détournements de fonds imputés à M. Suharto serait en fait beaucoup plus élevé. Mais

elle soutient que, pour présenter un dossier sans faille, les enquêteurs ont dû se concentrer sur le volet des organisations caritatives.

Une enquête fouillée du magazine américain *Time* avait évalué à 15 milliards la fortune de M. Suharto et de sa famille.

Enfin, certains milieux réformistes et les étudiants radicaux ont réclamé en vain que Suharto soit aussi jugé pour violations des droits de l'homme, notamment au Timor oriental, dont l'ex-président avait ordonné l'invasion, en 1975.

Pour l'universitaire Kusnanto Anggoro, ce procès tant attendu risque de ne pas tenir ses promesses. «Alors que la population attend la justice, le procès pourrait se terminer par un compromis et une manière de sauver la face pour l'élite politique.»

Si Suharto a disparu de la scène publique, des responsables politiques mettent en cause la responsabilité occulte de ses partisans dans la poursuite des violences dans plusieurs régions, une stratégie qui serait destinée à saper le processus démocratique.

«Le procès pourrait se terminer par un compromis»

Des miliciens se sont infiltrés sur le territoire

Le Timor célèbre l'anniversaire du scrutin sur l'indépendance

Ce que tous craignaient s'est avéré fondé. Des Casques bleus australiens ont échangé hier des tirs avec des miliciens armés dans la région frontalière du Timor oriental. Ces incidents n'ont toutefois fait aucun blessé. Les escarmouches se poursuivent avec les milices pro-indonésiennes en dépit des vœux de la population.

ROMAIN FRANKLIN
LIBERATION

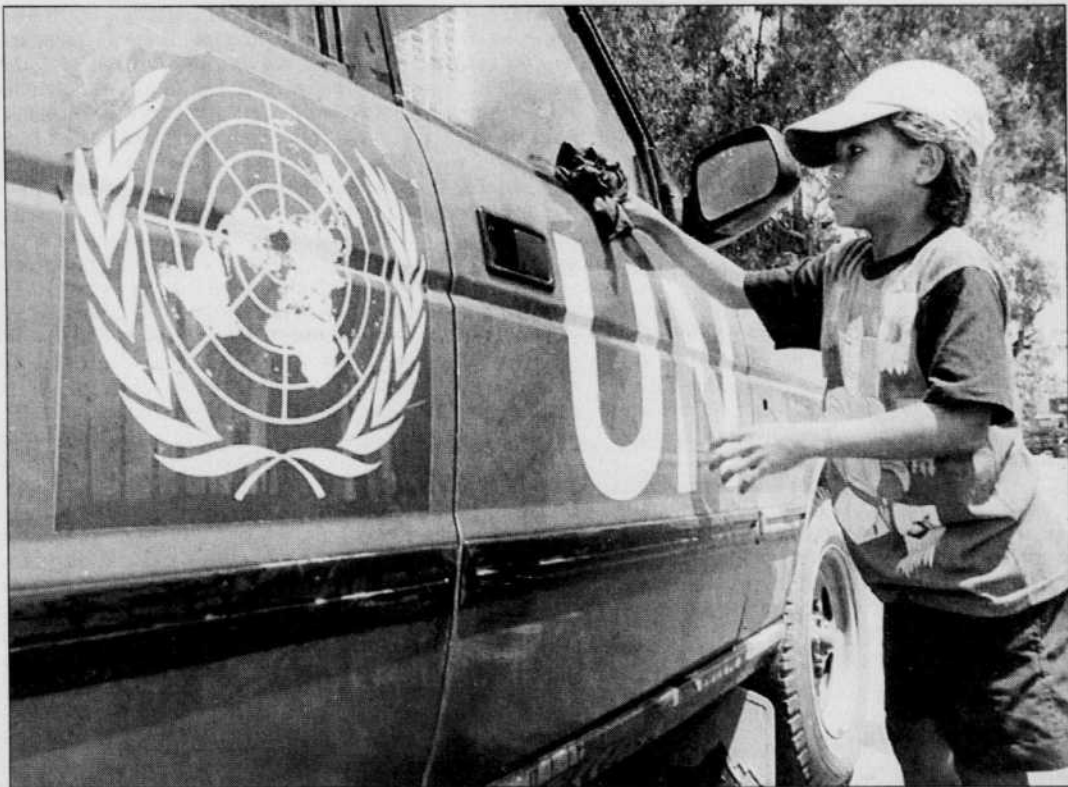
Le Timor oriental n'est pas au bout de ses peines. Quelque 150 à 200 miliciens bien armés venus de l'Indonésie voisine (Timor occidental) se seraient infiltrés sur le territoire au cours des dernières semaines, dans le but de frapper un grand coup pour marquer l'anniversaire du scrutin qui lança, le 30 août 1999, le Timor-Est sur la voie de l'indépendance.

L'administration de transition des Nations unies (UNTAET) qui gère le Timor oriental jusqu'à son accession formelle à l'indépendance, prévue dans deux ans, se dit très inquiète. Les Casques bleus, au nombre de 9000, ont renforcé la sécurité à la frontière. Ils redoutent des attaques contre les localités frontalières de Maliana et Marko, où des rassemblements sont prévus aujourd'hui pour célébrer l'événement.

Six escarmouches ont opposé ces neuf dernières semaines les Casques bleus aux milices pro-indonésiennes, composées de plusieurs centaines d'hommes, qui se servent du Timor occidental comme sanctuaire. Le 24 juillet, un Casque bleu néo-zélandais a été tué près de la frontière lors d'une fusillade avec des miliciens. Deux semaines plus tard, c'était le tour d'un autre soldat de l'ONU, un Népalais. Entraînées, armées et financées par certains éléments de l'armée indonésienne, les milices timoraises avaient été mises sur pied début 1999 afin de saboter le scrutin du 30 août dernier.

L'inimaginable

Voilà un an tout juste en effet, l'inimaginable se produisait au Timor oriental. Après 25 ans sous la botte de l'armée indonésienne, responsable de la mort d'un quart de la population (soit 200 000 personnes), le petit territoire annexé



DARREN WHITESIDE REUTERS

Un enfant de la rue lavait un véhicule de l'ONU stationné à proximité d'un café, hier à Dili.

par Jakarta se voyait offrir la possibilité de déterminer son avenir sous la forme d'un scrutin supervisé par l'ONU. Le président indonésien Jusuf Habibie avait accepté de son propre chef début 1999 le vote et la tutelle onusienne sans en référer à l'armée, qui fit tout pour saboter le vote.

Prétendant jouer un rôle neutre, les militaires indonésiens armèrent en sous-main des milices, terrorisant la population par des massacres et promettant pire encore si les 460 000 votants rejetaient la proposition d'autonomie de Jakarta (ce qui revenait à voter pour l'indépendance). Transis de peur, les Timorais s'exprimèrent néanmoins en masse et optèrent pour l'indépendance, déclenchant immédiatement la mise en application par l'armée indonésienne et les milliers de miliciens à sa solde d'un «plan B»: la mise à sac du territoire.

En quelques semaines, l'ancienne colonie portugaise fut réduite en cendres, quelque 2000 personnes assassinées, poussant la population dans les montagnes. Plus de 200 000 Timorais furent poussés dans des camions et des navires militaires à destination du Timor-Ouest, la partie indonésienne de l'île. Cet-

te déportation en masse, qui jouait aussi sur l'insécurité provoquée par les destructions et l'atmosphère de terreur, avait alors pour objectif de justifier les affirmations de Jakarta selon lesquelles le scrutin avait été truqué par l'ONU.

L'ordre fut rétabli tant bien que mal fin septembre avec le débarquement des troupes australiennes (Interfet) sous mandat onusien. En octobre, l'Indonésie entérina les résultats du scrutin, et l'UNTAET s'installa à Dili, avec pour tâche de bâtir un pays en partant littéralement de zéro. Autant au chapitre des infrastructures (détruites à 80 %) que pour la construction de l'Etat: rédaction d'une Constitution, établissement d'un système judiciaire, législatif, fiscal, douanier, administratif... Un défi pour l'administrateur de l'UNTAET, le Brésilien Sergio Viera de Mello, et les deux artisans de l'indépendance timoraise: l'ex-leader de la guérilla Xanana Gusmao et le Prix Nobel de la paix José Ramos Horta.

Pris en otage

La vindicte des milices demeura toutefois le principal problème actuel du nouvel Etat en gestation. Car comment gérer un pays

en butte aux actions déstabilisatrices des milices? Excédé, Xanana Gusmao s'est déclaré récemment partisan d'opérations militaires contre les milices en territoire indonésien. De Mello l'a immédiatement désapprouvé, sans pour autant proposer de solution convaincante.

Environ 100 000 Est-Timorais déportés au Timor-Ouest ont été rapatriés depuis septembre dernier par le HCR et le Bureau international de migration. Mais 100 000 d'entre eux demeurent dans des camps insalubres juste de l'autre côté de la frontière en véritables otages des miliciens. Les miliciens se voient garantir une totale impunité par certains militaires indonésiens qui, apparemment, échappent au contrôle de Jakarta. Le 23 août, ils ont blessé à coups de machettes trois employés du HCR, qui a du suspendre jusqu'à hier ses opérations de rapatriement.

L'administrateur de l'UNTAET, qui a déjà effectué de nombreuses missions à Jakarta pour exiger le démantèlement des camps, a obtenu les assurances réitérées de Jakarta que le démantèlement de ces camps était pour bientôt. Sans que, sur le terrain, la situation change d'un iota.

Un autre attentat de l'ETA

Un politicien espagnol est tué à bout portant

ASSOCIATED PRESS

Nouvel assassinat au Pays basque espagnol: un conseiller municipal de 29 ans, représentant le Parti populaire au pouvoir, a été mitraillé hier matin à Zumarraga, dans la province basque de Guipuzcoa.

Il s'agit du douzième assassinat attribué à l'organisation séparatiste basque ETA depuis la fin de la trêve en décembre et le cinquième en un mois.

Manuel Indiano était devant son magasin de bonbons à Zumarraga quand il a reçu une trentaine de balles. Blessé au thorax, à l'abdomen et à la tête, il est mort une heure plus tard à l'hôpital. Sa femme, enceinte de leur premier enfant, a dû être hospitalisée, en état de choc.

L'assassinat a immédiatement été condamné de toutes parts, par les partis politiques, les syndicats, les associations ou organisations comme Amnistie Internationale.

«Une fois de plus, nous avons la confirmation que la bande terroriste ETA n'a d'autre objectif que d'imposer sa volonté et d'exterminer tous ceux qui ne pensent pas comme elle», a déclaré le vice-premier ministre Marian Rajoy, en l'absence de José Maria Aznar, en déplacement en Pologne.

Selon la police, Manuel Indiano avait refusé la protection rapprochée qui est offerte systématiquement aux élus du Pays basque.

Depuis le début de sa campagne pour l'indépendance en 1968, l'ETA a revendiqué quelque 800 assassinats, en général plusieurs semaines après leur perpétration. Ces dernières années, l'ETA, qui habituellement prenait surtout pour cible les membres des forces de sécurité, a commencé à viser de plus en plus fréquemment les représentants politiques des partis non basques.

Ce nouvel attentat mortel a eu lieu à la veille d'une série d'entretiens, repoussés à aujourd'hui, que le ministre espagnol de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, doit avoir avec les représentants des partis politiques sur la situation au Pays basque.

Le gouvernement a entamé une série de consultations bilatérales avec les partis mais se refuse à une conférence élargie avec le gouvernement régional basque, conduit par le Parti nationaliste basque.

Le premier ministre Aznar a exclu une telle conférence tant que le Parti nationaliste n'aura pas rompu avec le groupe indépendantiste Euska Herriarrok (EH), qui est considéré comme la façade politique de l'ETA.

Les responsables politiques basques ont laissé entendre qu'ils pourraient prendre leurs distances d'avec l'ETA mais ils n'ont pas encore pleinement adhéré à la politique du gouvernement de Madrid qui demande d'isoler totalement les extrémistes.

La tragédie du Koursk

Moscou récupérera les corps des marins

REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Le vice-premier ministre russe, Ilija Klebanov, a annoncé hier que les opérations de récupération des corps des 118 sous-marins décédés à bord du *Koursk* en mer de Barents commencent en septembre.

Les experts russes qui étudient les moyens de récupérer les corps envisagent de percer des trous dans les flancs du bâtiment pour en extraire les cadavres. Ils perceront six trous en six endroits différents de la coque du sous-marin. L'avant du bâtiment, presque totalement détruit lors de l'accident, sera découpé d'un seul tenant, a poursuivi Klebanov. «Seuls les plongeurs russes entreront à l'intérieur du sous-marin», a-t-il précisé.

Une réunion s'est tenue hier à Saint-Petersbourg entre la commission mise en place par le gouvernement russe et les responsables du bureau d'ingénieurs Rubin, qui avait conçu le *Koursk*. Les travaux seraient menés par des plongeurs russes et norvégiens.

Le directeur du bureau Rubin, Igor Spasski, a expliqué à la chaîne indépendante NTV que des trous pourraient être percés dans la coque, ce qui «permettrait aux plongeurs d'entrer librement dans chaque compartiment du sous-marin et de ramener les corps sur les navires accompagnateurs».

M. Spasski a souligné que l'opé-

ration de récupération devrait être réalisée avant septembre ou octobre, soit avant une aggravation des conditions en mer de Barents. Les plongeurs ne pourront pas ensuite travailler sur le sous-marin.

Le gouvernement du président russe Vladimir Poutine, dont la gestion de la catastrophe du *Koursk*, qui a sombré le 12 août dernier en mer de Barents à la suite d'une puissante explosion, a été très critiquée, est soumis à une forte pression publique pour récupérer les corps des 118 membres de l'équipage qui ont péri dans la tragédie.

Alors que la cause de la catastrophe n'est pas encore connue, le vice-premier ministre russe Ilija Klebanov a démenti hier certaines informations selon lesquelles le sous-marin était parti tester de nouvelles torpilles à carburant liquide jugées instables.

Présent à la réunion de Saint-Petersbourg en tant que président de la commission d'enquête, M. Klebanov a assuré qu'il «n'y avait pas de nouvelles torpilles dans le sous-marin». Les modèles à bord étaient en service depuis vingt ans et la seule modification récemment apportée était de nouvelles batteries.

Le vice-premier ministre a précisé que l'opération de récupération des corps devrait coûter entre cinq et sept millions, tandis que le projet de ramener le sous-marin pourrait coûter 100 millions. Poutine doit encore trancher.

Les otages arrivent à Tripoli

REUTERS

Tripoli — Trois jours après leur libération, les six otages de Jolo, dont les Françaises Sonia Wendling et Maryse Burgot, ont sacrifié hier à une halte symbolique à Tripoli où ils ont remercié les autorités libyennes pour leurs efforts de médiation aux Philippines avant de regagner Paris dans la soirée.

Le colonel Mouammar Kadhafi, dont on attendait qu'il tire pu-

bliquement les bénéfices diplomatiques de l'événement, a été le grand absent de cette journée. Son fils Saïf al Islam, président de la fondation caritative au cœur des tractations de Jolo, se trouvait pour sa part à Arusha, en Tanzanie.

De retour à Tripoli, hier soir, Saïf al Islam a déclaré lors d'une conférence de presse que la fondation Khadafi publierait un livre sur les circonstances de la libération des otages, «y compris les secrets».

EN BREF

Gore dit oui

(AFP) — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Al Gore, accepte de participer à trois débats présidentiels télévisés tels que proposés par une commission nationale indépendante, a indiqué hier son directeur de campagne, William Daley, dans une lettre à cet organisme. «Nous estimons que la proposition [de la commission] offre la meilleure occasion et le forum le plus approprié pour permettre à la plupart des Américains

de voir les candidats débattre de leurs propositions», écrit-il.

Ben Laden aide la Tchétchénie

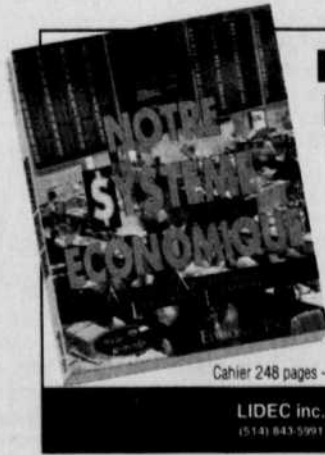
(AP) — Oussama Ben Laden a envoyé en Tchétchénie 400 combattants afghans et arabes munis d'armes et d'explosifs pour soutenir les séparatistes qui luttent contre l'armée russe, selon l'un de ses hommes, instructeur dans un

camp d'entraînement du terroriste présumé en Afghanistan. Des sources diplomatiques occidentales confirmaient que des combattants venus d'Afghanistan avaient pénétré en Tchétchénie.

La Serbie poursuit l'OTAN

(AFP) — Le procureur de Serbie a annoncé hier avoir inculpé quatorze présidents et ministres des puis-

sances occidentales, déclarés coupables de crimes de guerre commis pendant les bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie. «Nous avons décidé d'inclure les leaders des grandes puissances pour avoir influencé les autres pays membres de l'OTAN» qui ont participé à la campagne aérienne contre la RFY au printemps 1999, a déclaré à la presse le procureur de Serbie, Dragisa Krsnanovic. Le magistrat a cité les dirigeants des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.



Edmond PAULY

Notre système économique

Collection Nouvelle. École Nouvelle.

Cahier 248 pages - 15,40 \$ • Corrigé 248 pages - 36,75 \$

L'ÉCOLE INC.

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

La vraie réforme scolaire

La réforme des programmes scolaires, encore empreinte de flou, est sur toutes les lèvres en cette rentrée 2000. Mais l'année qui débute est également celle du «plan de réussite» que chaque école doit élaborer et présenter au ministre d'ici deux mois, afin de rehausser les taux de succès de son établissement. Les écoles moins performantes devront rendre des comptes et changer leurs habitudes. Tout un virage en perspective!

Les entreprises ont leur plan d'affaires, les écoles auront désormais leur plan de réussite. Les conseils d'établissement, ces structures récemment créées où se retrouvent des parents et des enseignants, ont deux mois pour se donner une stratégie visant à améliorer leurs résultats scolaires. D'ici quelques jours, toutes les écoles auront d'ailleurs en main une fiche ministérielle situant la performance de chacune dans l'ensemble provincial, en comparant des milieux socioéconomiques présentant des caractéristiques similaires. Les écoles affichant des résultats très inférieurs à la moyenne seront suivies de près par leur commission scolaire. Et comment a-t-on évalué les 2800 écoles primaires et secondaires du Québec? En mesurant les résultats aux examens du ministère, le nombre d'années moyennes nécessaire à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, les taux d'abandon et les taux de redoublement.

À l'heure actuelle, 23 % des enfants redoublent au moins une année pendant leur cours primaire, ce que le ministère juge tout à fait excessif, de sorte qu'il presse les écoles de ne plus recourir au redoublement qu'en cas d'extrême nécessité. Cette invitation est justifiée, encore que dans ce domaine les revirements brusques n'ont pas leur place. De plus, si l'enfant aux prises avec des difficultés n'a pas le soutien additionnel dont il a besoin pour réussir mais qu'il ne redouble pas, il ne sera guère plus avancé à la fin du cours primaire.

Ce virage vers une plus grande performance est prioritaire pour le ministre de l'Éducation, François Legault, qui en est le maître-d'œuvre. Mais ce projet n'est pas une trouvaille québécoise. Un peu partout en Occident, les gouvernements tentent d'amener les écoles à rendre des comptes et, lorsqu'elles sont enlisées depuis des décennies dans un marasme dont elles semblent incapables de se sortir, à se prendre en main. Les taux de décrochage effarants viennent en effet rappeler aux éducateurs et aux gouvernements que l'école publique ressemble trop souvent elle-même à un échec. Au Québec, 33,8 % des jeunes ont quitté le secondaire sans avoir obtenu de diplôme en 1999. C'est tout à fait inacceptable. On comprend donc le ministre de vouloir des engagements concrets de la part de chaque école.

Cependant, les risques d'un tel virage sont très nombreux. Aux États-Unis, par exemple, on a vu des enseignants consacrer tout leur temps à la préparation des examens, dans le seul but d'améliorer la fiche de leur établissement. Or ce type d'enseignement qui s'appuie sur du «par cœur» est loin d'être idéal, peu s'en faut.

En sommant les écoles d'améliorer des indices mesurables (taux de réussite d'une année et taux de diplomation), le ministère de l'Éducation court le risque de se faire remettre de beaux tableaux remplis de courbes à la hausse (ou à la baisse pour le décrochage et le redoublement) mais qui ne correspondront pas nécessairement à une amélioration de la qualité de la formation.

Car, on ne saurait assez le dire, l'augmentation du nombre de diplômés à la fin du secondaire constitue non seulement un objectif louable mais également le plus important; toutefois, il ne faut pas que la qualité pâtisse de cet exercice. L'école publique doit mieux suivre tous ses élèves mais elle doit également rehausser le niveau de la formation qu'elle dispense. Ces deux objectifs doivent aller de pair. Il ne sert à rien de hausser le nombre de diplômés si le diplôme, à rabais, ne veut plus rien dire.

Les consignes ministérielles actuelles vont toutes dans le sens d'une décentralisation vers l'école, de manière à rendre tous les acteurs du milieu, incluant les parents, plus responsables vis-à-vis de l'éducation des enfants. Cette orientation est prometteuse, en autant qu'elle ne serve pas de prétexte au gouvernement pour se dérober à ses responsabilités. Car l'État demeure le premier responsable de la qualité de l'école publique. À cet égard, les élus ont le devoir de travailler à replacer l'éducation au cœur des valeurs des Québécois qui, tous les sondages le démontrent, accordent une importance bien relative à la formation de leurs enfants. Et ce projet devrait être celui de tout un gouvernement, à commencer par le premier ministre lui-même.



Paule des Rivières

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

TOUT LE MONDE PREND SES DISTANCES D'AVEC LES COLS BLEUS...



L E T T R E S

Convaincus qu'ils sont!

Si j'ai bien compris Raymond Lévesque, sur les politiciens souverainistes, actuels et passés, il aurait dit, en le paraphrasant: «Comment voulez-vous qu'ils convainquent, tellement convaincus qu'ils sont!»

Robert Bastien
27 août 2000

Merci Franco Donatoni

Franco Donatoni est mort. Ils étaient musicien, mais surtout un compositeur à qui l'on doit l'une des œuvres les plus fortes de ce siècle, une œuvre tout entière trempée dans l'énergie du doute. Dans le programme que lui avait consacré le NEM à Montréal en 1994, Sophie Galaise avait écrit: «D'une grande sensualité, d'un lyrisme qui emprunte au soleil et à la langue d'Italie, volubile et extraverti, la musique de Donatoni séduit.»

Il était aussi professeur à l'Academia Santa Cecilia de Rome et à l'Academia Chigiana de Sienne, un professeur attentif, respectueux, imprévisible, espiègle même. Derrière cette présence ludique, on sentait la profonde exigence de la générosité sans laquelle il n'y a pas de véritable création.

Merci Franco Donatoni!
Nathalie Tremblay
Pianiste
Québec, août 2000

L'art du compromis

Les journalistes, analystes, politiciens et citoyens acclament la nouvelle proposition d'arrondissements. Le comité Bernard a trouvé un habile compromis entre l'idée de Pierre Bourque de faire «une île une ville» où toutes les banlieues devaient se faire hara-kiri (partager les dettes, perdre son caractère démocratique en ne pouvant plus faire de référendum en matière d'urbanisme...) et le *stut quo*. Tout le monde y trouve son compte, Louis Bernard est un sauveur!

Il y a un fait intéressant; dans un article d'un journal du 29 juin 1998, pendant la campagne électorale municipale, on y décrivait l'idée avancée par le Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau et tant ridiculisée par Pierre Bourque: les mairies de quartier. En

voici un extrait: «... Création de neuf mairies de quartier pour autant d'arrondissements... Selon le modèle discuté, chacune des mairies serait présidée par un élu, qui aurait le titre de conseiller-associé au comité exécutif et qui dirigerait les travaux parlementaires du conseil de quartier. Ce dernier regrouperait les élus de l'arrondissement. Ensemble, ces conseillers municipaux auraient à gérer le budget pour certains services locaux: déneigement, loisirs, culture et réfection, par exemple. On ouvrirait aussi la porte à la tenue de référendums locaux, notamment sur des questions de projets de dérogation aux règles de zonage...»

Voilà ce que j'appelle un visionnaire! Le compromis était déjà offert par Jacques Duchesneau en 1998. Reste maintenant à planifier l'harmonisation des conventions collectives, la répartition des pouvoirs, les frontières des arrondissements et la possibilité de tenir des référendums locaux.

Beaucoup de pain sur la planche pour le comité Bernard, mais il est sur la bonne voie. Bonne chance!
Hugo Morissette
Étudiant maîtrise, ENAP
Montréal, 28 août 2000

Pourquoi je choisis de n'être pas souverainiste

Le jeune représentant de la circonscription de Lapinière au Parti québécois, Pierre Gagné, également éducateur spécialisé avec les handicapés et étudiant à l'UQAM, a récemment égayé les lecteurs du *Devoir* avec une déclaration motivant son choix de l'Alliance canadienne comme parti politique fédéral (23 août 2000). Ce bloquiste se dit déçu du faible niveau de réalisations souverainistes, du système actuel de financement du BQ et du débat idéologique sur la citoyenneté et la démocratie, jugé inutile pour la division qu'il propage. Bravo! J'applaudis le zèle et l'énergie qu'il déploie pour sa cause.

Par contre, je lui reproche son fanatisme malsain visant la construction d'un État québécois basé sur le sang, sur le clan québécois que forment les descendants de la colonisation française qui utilisent encore la langue de Molière.

Selon Gagné, pour convaincre, nous ne de-

vons pas débattre des mérites d'un Québec souverain mais, au contraire, convaincre en osant et non en nous isolant et en nous obstinant sur un modèle. Puis-je poser quelques questions? Par quoi, précisément, devons-nous oser? Devons-nous oser affirmer notre fierté d'être des Québécois de souche comme il l'a fait dans son article-choc? A quoi bon? C'est peut-être bon pour un défilé de la Saint-Jean-de-Baptiste ou encore pour motiver quelques têtes de laine à militer frénétiquement.

Mais pour convaincre suffisamment de Québécois des mérites de la souveraineté, cette affirmation de fierté nationale ne sert strictement à rien. Pis encore, elle mine la construction d'une identité nationale au Québec, fondée non sur le sang mais sur la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à une société moderne. En osant dire qu'il est fier d'être Québécois de souche, M. Gagné isole ceux qui ne rencontrent pas ses critères d'adhésion! Peu d'immigrants oseront faire partie d'un mouvement qui ne les inclut pas. Qui plus est, de telles déclarations de fierté nationale, qui semblent racistes malgré leur prétendue innocence, pourraient motiver des gens à militer contre la souveraineté. L'exclusion de l'autre ne permettra pas la réalisation de la souveraineté car elle a peu d'attrait pour les exclus et pour ceux visés par cette doctrine mais qui la refusent et la réfutent. Ainsi, pouvons-nous oser convaincre en isolant les Québécois d'ailleurs?

Avec une attitude comme celle de M. Gagné, le Québec ne gagnera jamais son indépendance. Vous dites: «N'est-ce pas dangereux que tous les souverainistes appuient aveuglément des gens simplement parce qu'au moment des élections et des congrès ils crient haut et fort qu'ils réaliseront la souveraineté et qu'ensuite aucune action concrète ne sera faite?»

Laissez-moi lui retourner la balle: n'est-il pas dangereux de confier aveuglément à des gens comme M. Gagné, qui croient en la nécessité d'établir un État dont la motivation première serait une fierté laineuse, le devenir de notre société moderne, à des gens qui réfutent les tentatives de débats sur l'avenir du Québec comme inutiles? Jamais je ne confierai mon sort entre leurs mains: pensez-y un instant.

Baruch Zaga
Citoyen canadien et québécois par choix
Montréal, 23 août 2000

LIBRE OPINION

Des Algonquins désapprouvent le barrage forestier dans la réserve de La Vérendrye

HARRY WAWATIE

Chef des Algonquins du lac Barrière

À la suite du barrage d'un chemin forestier dans la réserve de La Vérendrye par une famille d'Algonquins et leurs partisans venus de l'extérieur, les Algonquins du lac Barrière voudraient apporter quelques éclaircissements.

D'abord, il est important de savoir que nous, Algonquins, aspirons à vivre dans la paix et le respect mutuel avec tous les gens de la région. Depuis longtemps déjà, nous avons reconnu les besoins des communautés non autochtones qui vivent de l'exploitation de la forêt. Afin de préserver nos terres ancestrales, nous avons consenti, non sans peine, à une exploitation forestière limitée sur la base d'un plan de gestion des ressources auquel nous aurions collaboré.

C'est dans ce sens que notre Première Nation exigea des gouvernements du Canada et du Québec de signer une entente trilatérale en 1991. Nous voulions élaborer un plan qui permettrait à toutes les parties concernées de vivre en paix sur notre territoire ancestral sur la base du principe de «développement durable». L'entente visait également la protection de notre mode de vie traditionnel, l'accès au territoire et son usage varié, ainsi que la conservation et la biodiversité.

Cette entente donne des résultats. Son application

peut paraître lente et pénible, mais ses résultats sont patents. En fait, la Commission royale sur les peuples autochtones l'a recommandée comme un modèle du genre en matière de gestion des conflits sur les ressources. Les activités forestières se poursuivent, mais elles se font maintenant en harmonie avec le mode de vie traditionnel des Algonquins. L'entente trilatérale limite énormément la coupe à blanc. Nous avons établi des zones tampons larges de cinq kilomètres autour des régions d'habitation où la coupe à blanc n'est pas permise (comme c'est le cas pour Kokomville) et larges de deux kilomètres autour des sites de cabanes.

La consultation de notre peuple fait partie intégrante du processus. Ainsi, le groupe de Kokomville a été spécialement consulté en novembre et décembre 1999 sur le plan visant la région du lac Gull (qu'ils ont récemment bloqué); Jacob Wawatie avait accepté de participer à l'élaboration du projet et ses idées ont été retenues dans le plan conçu pour la région.

Malheureusement, force nous est de constater que le groupe de Kokomville ne barre pas la route pour des raisons écologiques. Ses motivations sont essentiellement politiques. En fait, cette famille fait partie du même groupe qui, en 1996, avait défié le conseil coutumier légitime du lac Barrière lorsque le ministre des Affaires indiennes, Ron Irwin, prit la décision unilatérale, et ce, contre le désir de la plupart des membres

de la communauté, de remplacer notre conseil coutumier par un conseil de bande intérimaire.

Lorsque le ministère des Affaires indiennes a finalement rétabli le conseil coutumier en avril 1997, le groupe de Kokomville refusa de le reconnaître et décida de se séparer de la communauté. Ce groupe désire maintenant être reconnu par le ministère des Affaires indiennes comme étant une communauté indépendante. Là est le véritable but de leur action.

Lorsqu'ils étaient au pouvoir, le groupe de Kokomville et le conseil de bande intérimaire avaient d'autres objectifs écologiques. Ils collaboraient étroitement avec Domtar, à qui ils avaient permis de construire une route forestière dans la zone même qu'ils bloquent aujourd'hui, et certains membres du groupe de Kokomville avaient même créé une coopérative forestière dans le but de participer à l'exploitation de la forêt.

Nous ne remettons pas en question le droit d'individus à subvenir comme ils l'entendent aux besoins de leurs familles. Cela dit, ces mêmes individus sont tenus de respecter le droit de tous les membres de la communauté d'en faire autant. En vertu de nos traditions algonquines, le conseil coutumier a la responsabilité de garantir que les droits individuels n'empêchent pas sur le bien de la communauté. Nous avons ainsi décidé d'appliquer les principes de l'entente trilatérale que le groupe de Kokomville a, malheureusement, choisi de rejeter.

Il est également important de remarquer que cette famille n'a pas un droit de possession sur la terre qu'elle revendique comme la sienne. Le titre ancestral visant la terre et son usage revient à la Première Nation et non aux familles individuelles. Dans notre droit coutumier, les familles individuelles peuvent effectivement avoir des responsabilités d'usage et de gestion des territoires qu'elles occupent. Sauf que la famille qui est responsable de la région en question n'est pas la famille Wawatie, mais la famille Nottaway. Et la famille Nottaway, dans son ensemble, n'approuve pas le barrage.

En tant qu'ancien chef coutumier des Algonquins du lac Barrière et oncle de plusieurs participants au barrage, il m'est particulièrement pénible d'avoir à apporter ces clarifications dans les médias.

Le groupe de Kokomville a fait beaucoup de déclarations fausses ou sans fondement. Il ne sert à rien d'alimenter ce débat stérile dans ces colonnes. Il suffit de rappeler que, dans notre communauté, l'autorité principale concernant l'usage des terres ancestrales revient au chef et au conseil coutumiers. La communauté ne soutient pas l'action du groupe de Kokomville. Par contre, nous les invitons à une nouvelle rencontre pour participer à la formulation et à la mise en application d'un plan intégré de gestion des ressources susceptible de mieux protéger notre mode de vie dans l'avenir.

IDÉES

La Révolution génétique

L'arrogance des défenseurs de la biotechnologie

CATHERINE LEHOULLIER

Québec

À manipuler les gènes autant que l'opinion publique («La Révolution génétique», *Le Devoir*, 26 et 27 août), les défenseurs de la biotechnologie trahissent manifestement un désir de supériorité ainsi qu'une arrogance radicale face à la Création. L'application des possibilités de ce qu'ils nomment le génie génétique viole des règles soigneusement élaborées depuis plus de trois milliards d'années. Est-il possible de manquer davantage de respect envers la nature qu'en travaillant à la réorganiser et à la repenser selon les desseins les plus bas de l'homme?

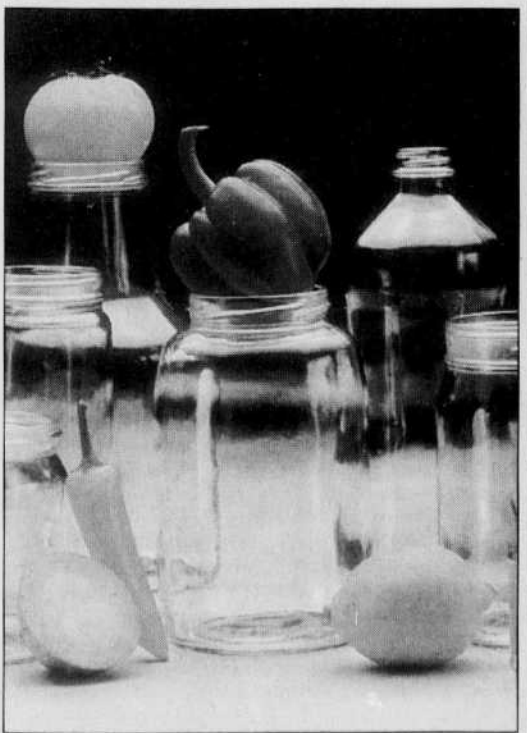
Voilà qu'en seulement quelques décennies, mère Nature est devenue la proie d'une science qui n'a plus d'égard pour la vie que pour la contrôler. Et ce, au risque du début d'une fin dont nous ne ferons que constater, au fur et à mesure, les irréremédiables gaffes. Comment croire que les généticiens atteindront un jour la cime de leur but et qu'ils en seront une bonne fois pour toutes satisfaits? Ne cesseront-ils leur massacre génétique que lorsque tous les hommes de la terre seront en bonne santé — des jeunes faussement roses sur fond de nature morte? Jusqu'où ira leur commercialisation de l'illusoire immortalité? Veulent-ils vraiment nous faire croire que l'optimisation des productions vise une autre cible que celle de la rentabilité maximale? Le capitalisme ne gouverne-t-il pas les pratiques actuelles en matière de biotechnologie moderne?

Les manipulateurs génétiques transgressent les frontières qui régissent le Tout, l'unique Tout, à qui nous devons pourtant admiration et respect. Comme si la clé de l'écosystème n'appartenait qu'à un petit groupe de scientifiques. Dans leurs manœuvres pour manipuler l'opinion publique en leur faveur, ils nous font miroiter, entre autres choses, «la venue [...] de céréales à teneur accrue en vitamine A ou en composés variés nous protégeant de maladies dégénératives comme l'arthrite ou le cancer». Chaque fruit ou légume possède pourtant des propriétés qui lui sont propres et il suffit d'y être attentif. Ainsi, au lieu de chercher à commercialiser une carotte favorisant un faible taux de cholestérol sanguin, pourquoi ne pas plutôt se demander ce qui ne va pas dans un régime de vie pour que le cholestérol soit si élevé? Nous sommes ce que nous ingérons, tant au chapitre des médicaments qu'à celui de la malbouffe. Sachons que, si les compagnies pharmaceutiques se sont développées à si vive allure au siècle dernier, ce n'est pas tant parce que l'homme a besoin d'une médication chimique que parce que la science a besoin de l'homme pour continuer à dorer son image de progrès et de perfectionnement. Pas simplement pour paraître, mais parce que ça rapporte des milliards. Et les OGM, à ce sujet, ne font pas figure d'exception.

Enfin, ma colère n'est pas «nourrie [...] par une panoplie d'affirmations et d'images fausses ou incomplètes» sur le sujet de la biotechnologie. Les enjeux environnementaux sont on ne peut plus clairs.

Pendant combien de temps les consommateurs pourront-ils avoir le dernier mot, à savoir si les cultures biologiques non transgéniques seront protégées encore longtemps?

Est-il suffisant, comme argumentation pro-OGM, de dire que ce que nous ingérons n'a pas d'effets secondaires nuisibles pour notre santé immédiate? Ne serait-ce pas le moment de penser à long terme, pour une fois?...



ARCHIVES LE DEVOIR

Nous sommes ce que nous ingérons. Le sachant, est-il suffisant, comme argumentation pro-OGM, de dire que ce que nous ingérons n'a pas d'effets secondaires nuisibles pour notre santé immédiate?

Réplique à Yves Sabourin



Bernard Landry, Louise Beaudouin et Lucien Bouchard au Congrès du Parti québécois de 1996. Depuis ce congrès, affirme Suzanne Lachance, il est évident que les ténors du PQ se contentent de détenir le pouvoir pour le pouvoir.

PQ: quand la stratégie devient la priorité

SUZANNE LACHANCE

Membre du Rassemblement pour l'alternative politique

Avant pris connaissance, dans *Le Devoir* du 28 juillet, des observations faites par Yves Sabourin et les jeunes péquistes des Laurentides au sujet de leur déception face au Parti québécois, je n'ai pu m'empêcher de penser que, parfois, le rythme du cheminement des Québécois à quelque chose d'ahurissant. Trop souvent dans son histoire, notre petit peuple a été trahi par ses élèves sans en rendre pleinement compte. Malheureusement, l'histoire semble vouloir se répéter. Comment peut-il exister aujourd'hui des militants souverainistes qui croient encore que le Parti québécois de Lucien Bouchard est voué à la réalisation de la souveraineté? Il est pourtant évident, pour des yeux avertis, que, depuis le départ de Jacques Parizeau, les élus et apparatchiks de ce parti se contentent de détenir le pouvoir pour le pouvoir. Je m'étonne donc que certains n'en soient encore qu'à l'étape de découverte et de dénonciation de cette situation. Comment est-ce possible? Tout cela était écrit dès 1996, alors qu'au congrès de novembre Lucien Bouchard a combattu les militants les plus revendicateurs et annoncé qu'il voulait instaurer un peu de «discipline» (i.e. un régime de pensée unique, la sienne) dans son parti. Le virage était donc prévisible dès ce moment. Il a d'ailleurs récolté un plein succès lors du dernier congrès, qui l'a plébiscité et lui a accordé tout ce qui lui tenait à cœur. Ce congrès fut la confirmation d'une relation osmotique entre Lucien Bouchard et son parti.

Qu'on le veuille ou non, novembre 1996 annonçait la mort prochaine (confirmée en mai 2000) du parti fondé par René Lévesque et sa transformation en un ersatz de parti vaguement nationaliste. Cette transfiguration est passée inaperçue, faut-il en déduire, chez la plupart des militants qui se croient toujours au sein d'un parti voué à la souveraineté du Québec. En effet, la grande majorité d'entre eux, aveuglés par la carotte souverainiste qu'on leur tend à chaque conseil ou congrès national, n'y voient que du feu. Ils ne sont pas conscients d'être manipulés, trompés et utilisés pour soutenir la soif de pouvoir des ambitieux carriéristes qui dominent maintenant ce parti.

D'autre part, j'ai pu constater, lors du congrès de mai 2000, que, parmi les plus déterminés et les plus brillants militants péquistes, la stratégie a pris le dessus sur toute autre considération. Certains ont cru qu'un vote de confiance élevé contraindrait Lucien Bouchard à travailler activement à la souveraineté. D'autres croyaient qu'ils devaient voter «du bon bord» afin d'en tirer quelque bénéfice, par exemple favoriser la candidature de leur poulailler à l'un des postes en élection. D'autres ont embrassé avec enthousiasme le culte de la personnalité (M. Bouchard a du charisme, clament-ils), délaissant ainsi l'analyse politique et l'esprit critique. Acculés à l'impuissance, c'est à d'aussi piètres stratagèmes que se livrent maintenant les militants. Lucien Bouchard peut donc régner en paix, il est venu à bout de tout, même des plus récalcitrants. Quant aux mécontents, ils sont partis! Bon débarras!

Curieusement, M. Sabourin s'inquiète de la chute vertigineuse du nombre de membres. Il ne reste peut-être que 59 000 membres, mais ce sont sans doute les plus dociles, serviles et captifs, ceux dont Lucien a justement besoin! Les autres, ceux qui sont partis, ont compris: ils refusent de se laisser bernier. Qu'espèrent donc encore Yves Sabourin et les jeunes des Laurentides? Une révolution de pa-

lais? J'espère qu'ils ne sont pas naïfs à ce point... Lucien Bouchard a une totale mainmise sur son parti, cela ils devraient le savoir.

M. Sabourin croit aussi que le parti devrait élaborer un projet de société pour réveiller le fervore souverainiste de la population. Ne voit-il pas que, d'une part, dans le terme «projet de société», il y a le mot «société» qui fait trop «social» pour les chefs péquistes: l'expression a en effet une connotation beaucoup trop socialiste, trop de gauche, trop sociale-démocrate, pour un parti qui ne cherche dorénavant qu'à développer des projets d'affaires, qu'à cultiver les bonnes relations avec le monde de la finance et des entreprises, un monde plutôt allergique aux questions sociales. Il perd donc son temps en espérant qu'un projet de société puisse émerger de ce parti. D'autre part, il faudrait peut-être songer à stimuler la fervore des dirigeants péquistes eux-mêmes avant de penser à celle de la population. Mais ça non plus, ça ne viendra pas, le très conservateur Lucien Bouchard ne désirant sans doute pas être celui qui opérera cette petite révolution qu'exige la réalisation de la souveraineté! Comme l'a si bien dit Philippe Séguin récemment, Lucien Bouchard n'a rien d'un leader visionnaire: il se contente fort bien de l'intendance!

Là où je vois une leur d'espoir dans les propos de M. Sabourin, c'est lorsqu'il remet (enfin!) en question le monopole de la souveraineté que détient le Parti québécois. Il n'est pas trop tôt! Le fait que lui et d'autres s'aperçoivent que de mettre tous nos œufs souverainistes dans le même panier ne nous mène à rien finira peut-être par nous sortir de l'immobilisme actuel. Il faut résister à l'inertie engendrée par le monopole péquiste. Le Parti québécois cultive la captivité des souverainistes, car il s'agit de sa planche de salut. Un militant captif est très précieux: son attitude a pour effet de donner carte blanche (même s'il peut ruer dans les brandards occasionnellement) aux dirigeants, de leur permettre toutes les licences, car jamais il ne les abandonnera, par peur de la division du vote souverainiste ou de perdre toute occasion de faire la souveraineté. L'Église péquiste lui a appris qu'«en dehors du Parti, point de souveraineté!» Quelle aubaine pour des politiciens! Ils peuvent tout se permettre, voire trahir leurs engagements, ils sont certains de bénéficier de leur fidèle soutien! Je ne sais pas si les militants qui acceptent cette captivité réalisent le danger qu'ils font ainsi courir à la cause qui leur est chère. En effet, ce faisant, ils dévalorisent eux-mêmes leurs revendications puisque leurs chefs peuvent en toute impunité en faire fil. Ce n'est pas exactement ça, se donner un rapport de force! Comme la politique est le plus souvent une histoire de rapports de force et que les captifs péquistes ne s'en donnent aucun, cela augure plutôt mal pour la souveraineté.

En tout cas, je trouve rafraîchissant de constater que de plus en plus de souverainistes, parmi lesquels M. Sabourin semble se ranger, osent envisager une vie militante en dehors du Parti québécois. Non seulement il est permis d'être souverainiste et de ne pas être péquiste, M. Sabourin, mais il est devenu impératif de sortir de ce parti, surtout si on est souverainiste déterminé! Ce qu'il faut, M. Sabourin, vous en avez d'ailleurs l'intuition, c'est reconstruire ailleurs. Regardez autour de vous, vous constaterez que des militants s'activent tranquillement à préparer une solution de remplacement. Ayez le courage d'aller au bout de vos conclusions, à l'instar d'un nombre sans cesse croissant de militants souverainistes: le Parti québécois ne veut pas de la souveraineté et ne la fera pas, même s'il ne cesse de clamer le contraire lors de ses conseils et des congrès nationaux. Et n'attendez pas qu'il en fasse l'aveu: il n'est pas suicidaire, que diable! Silencieusement, trompeusement, ce parti est devenu la version contemporaine de la défunte Union nationale. C'est ça, la triste vérité!

Novembre 1996 annonçait la mort prochaine du parti fondé par René Lévesque et sa transformation en un ersatz de parti vaguement nationaliste

Alain-Robert Nadeau

Robin des bois et l'excellence

Il paraît que la proposition de l'Alliance canadienne d'adopter une nouvelle politique fiscale qui favoriserait l'implantation d'un taux d'imposition proportionnel (aussi appelé taux uniforme ou «flat tax») constituera un enjeu majeur du prochain scrutin fédéral. Il faut dire que l'implantation prochaine de cette mesure en Alberta, à la suite d'une proposition de Stockwell Day, a créé un précédent que Paul Martin ne saura ignorer longtemps.

Dans une lettre publiée dans *La Presse* de samedi dernier, le chef de l'Alliance canadienne expliquait que son projet visait à améliorer l'équité et l'efficacité du système fiscal en accroissant le revenu disponible des contribuables. Ainsi, selon cette proposition, tous les revenus supérieurs à 10 000 \$ (montant de l'exemption personnelle de base) seraient imposés à un taux d'imposition unique, soit 17 %. L'une des conséquences de ce régime, affirme Stockwell Day, est que «vous ne serez pas imposés à un taux plus élevé parce que vous faites des heures supplémentaires, obtenez une prime bien méritée grâce à vos efforts ou décrochez une promotion. Nous devons respecter, et non pénaliser, l'effort et la réussite».

Mais qui dit diminution d'impôt dit baisse des recettes fiscales. Or, à moins que l'État ne réduise ses dépenses ou les services offerts à la population, l'instauration d'un impôt proportionnel suscitera une redistribution importante du fardeau fiscal. Qui va la supporter? Carole Vincent, une économiste de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), estime qu'«il est inévitable que l'introduction d'un impôt à taux uniforme de 17 % se traduise par un transfert du fardeau fiscal vers la classe moyenne». Claude Piché, chroniqueur à *La Presse*, affirme que les surplus du gouvernement fédéral pour les cinq prochaines années (estimés à 137 milliards) suffiront largement au financement de cette entreprise. Qui a raison?

On le constate, il y a deux idéologies qui s'opposent: celle de l'«équité», fondée sur la faculté contributive, et celle fondée sur la liberté et le respect des individus. D'abord, selon la conception traditionnelle de l'équité fondée sur la capacité contributive, on estime que plus le revenu est important, plus haut doit être le taux d'imposition. Le point d'ancrage de cette conception — adoptée, il est vrai, par la majorité des pays occidentaux au cours du XX^e siècle — est la progressivité des taux d'imposition.

Dans un rapport qu'elle publiait en 1966, la Commission royale d'enquête sur la fiscalité (la commission Carter) avait recommandé que l'on maintienne la progressivité des taux d'imposition parce que celle-ci favoriserait l'équité fiscale, voire la justice sociale. De fait, la progressivité des taux d'imposition constituerait le seul moyen d'atteindre ce qu'elle qualifiait d'«équité verticale». Il faut dire qu'à cette époque, la conception la plus articulée concernant la justification de la progressivité était celle d'Alfred Marshall fondée sur l'utilité marginale. Selon cette conception, la progressivité des taux d'imposition se justifierait par le fait que l'utilité et la valeur relative d'un bien décroissent au fur et à mesure qu'augmente la quantité de ce bien.

La seconde conception, fondée sur la liberté et le respect des individus, postule que l'imposition progressive diminue le désir de travailler, d'investir ou de prendre des risques. En ce sens, les impôts progressifs constitueraient un frein à la croissance et à la stabilité économiques. Sans compter les stratagèmes utilisés pour éviter les taxes, le refus de faire des heures supplémentaires, la fuite des capitaux et l'émigration des citoyens les plus riches et les plus talentueux.

La question qui se pose à ce point est la suivante: est-ce que les éléments justificatifs du choix de la politique fiscale au début des années soixante sont toujours présents? La progressivité des taux de revenu participe-t-elle vraiment à une plus grande équité fiscale ou à une meilleure justice sociale? Je ne le crois pas. Et cela pour trois raisons. La première est que l'assiette fiscale a été considérablement étendue au cours des deux dernières décennies. Les gains en capital, qui étaient auparavant exempts d'impôt, sont désormais imposables. Deuxièmement, la taxe sur les produits et services impose la consommation, qui constitue la partie essentielle des dépenses de la plupart des ménages. Enfin, les contribuables ayant les plus hauts revenus bénéficient d'un traitement fiscal privilégié en raison de leur type de revenus (biens, dividendes, placements), des déductions ou des abris fiscaux ou, encore, en raison de leur architecture et de leur structure fiscale (société, corporation, fiducie).

On ne doit certes pas remettre en question le principe de la justice distributive à la base de notre système fiscal et en vertu duquel l'État — comme le ferait Robin des bois qui, selon la légende, prenait aux riches pour donner aux pauvres — doit effectuer une redistribution de la richesse et des revenus. Il y aura cependant toujours des mécanismes qui permettront de réaliser cet important objectif. Moi, ce qui me fait privilégier l'adoption d'une politique fiscale favorisant un taux d'imposition proportionnel, c'est simplement que cette mesure encourage l'effort individuel et favorise l'excellence. On aurait tort de minimiser l'importance stratégique de l'excellence dans ce contexte de mondialisation de l'économie.

alain-robert.nadeau@justice.com

Alain-Robert Nadeau est avocat et docteur en droit constitutionnel

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (comité); La documentation: Gilles Paré (directeur); Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantar, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

de leur donner des outils et leur permettre de se donner des objectifs clairs, ambitieux et réalisables.

Le plan de réussite, dont un modèle pour le primaire et le secondaire a été rendu public hier sur le site Internet du ministère, permettra d'effectuer une triple tâche: «établir un diagnostic des apprentissages et du cheminement scolaire des élèves», «fixer des objectifs mesurables» et «préciser les moyens à employer pour atteindre ces objectifs».

Tout droit tiré de l'univers entrepreneurial, le plan de réussite est le pendant scolaire du plan d'affaires, explique l'instigateur de l'idée, François Legault. «Comme dans un plan d'affaires, on évalue ses forces et ses faiblesses, les forces et les faiblesses de nos compétiteurs, et puis on se fait une stratégie: comment on va faire pour s'améliorer et où on s'en va au cours des cinq prochaines années.» À l'école, l'horizon visé par le plan de réussite est plutôt de trois ans.

Pour concrétiser le concept abstrait de la réussite, des données permettent de guider l'évaluation de ce que sera le succès d'une école à une autre. «On a des données qui sont imparfaites mais qui sont très révélatrices», ajoute le ministre. Des données colligées sur le redoublement, les résultats aux examens ministé-

riels, les taux de décrochage et le nombre d'années de retard moyen des enfants dans leur processus scolaire ont donné lieu à certains regroupements — notamment en fonction des indices socioéconomiques — qui permettent la comparaison.

Sur un céderom remis aux commissions scolaires en juin (*La Réussite scolaire au Québec*), on dévoile un portrait des études primaires et secondaires sur l'ensemble des territoires scolaires, un bilan de la réussite par commission scolaire, par unité de population et par sexe. Le document permet aussi de connaître «les indices de réussite scolaire probable pour chacune des écoles» de même que des «taux de diplomation attendus permettant de mieux juger le niveau de diplomation réellement atteint par une école donnée», apprend-on sur le site du MEQ.

Deux exemples de ce que seront les plans de réussite, l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire, sont aussi détaillés. Ainsi, les conseils d'établissement doivent s'attarder à la mise en œuvre de la réforme, à la réussite en lecture et en écriture, à l'aide aux devoirs, au climat de l'école, aux caractéristiques du milieu où est situé l'établissement ou encore aux ressources du milieu mises à la disposition des élèves.

C'est à partir des données colligées sur le céderom

que le ministère a établi sa «liste» des écoles «à surveiller». Une attention accrue sera ainsi portée sur des écoles où l'on observe un écart de plus de 10 % en deçà de la moyenne d'établissements comparables.

Les plans de réussite et la liste, que le ministre refuse de détailler ou d'associer à un palmarès, ne doivent pas cependant être associés à l'attribution des ressources. «Il n'est pas question, jamais, et je veux être bien clair, de moins bien financer là où ça va moins bien et de financer mieux là où ça va mieux», précise M. Legault. «Moi, ce que je veux, c'est que tout le monde réussisse.»

Au primaire et au secondaire, les plans de réussite seront d'abord sous la gouverne des conseils d'établissement, et ensuite des commissions scolaires. Ultérieurement, le ministre pourra toutefois s'en mêler. «J'ai demandé à chaque commission scolaire de m'en remettre une copie. Ça veut dire que chacune a la responsabilité de s'assurer que dans chaque école on est sérieux, et que dans les écoles où ça va moins bien, on se donne des objectifs plus ambitieux avec des moyens plus ambitieux pour changer les choses», ajoute le ministre, qui voit la réforme de l'éducation comme l'un des «outils» permettant l'application des plans de réussite.

L'un des objectifs ciblés par cette démarche est de permettre l'identification par le milieu lui-même —

l'école d'abord, la commission scolaire ensuite — des faiblesses les plus notables. En faisant son «petit échantillon personnel», le ministre Legault a eu la surprise de réaliser que certaines commissions scolaires n'avaient pas une connaissance infallible de leur milieu. «Quelles sont les cinq écoles qui vont le plus mal chez vous?» leur a-t-il demandé. «Il y en a qui le savent, et d'autres pas, rapporte-t-il. A celles qui le savent, je demande comment les choses ont évolué depuis trois ans. Est-ce que ça s'est amélioré ou ça s'est détérioré? Et là, rares sont ceux qui peuvent répondre», un constat que déplore le ministre. «Il faut que tout le monde soit imputable!»

Derrière les plans de réussite, l'objectif de qualifier 100 % des jeunes se profile toujours, une démarche que le ministre tente actuellement de définir. «Qu'est-ce que c'est exactement qualifier 100 % des jeunes?» demande le ministre. «Un jeune peut très bien fonctionner avec un secondaire 3. Dans le fond, dans tous les secteurs, faire réussir un enfant, c'est être capable de le faire fonctionner dans la société.»

Pour améliorer la réussite des jeunes, le ministre de l'Éducation souhaite donner à l'éducation plus de poids dans le discours public. Le ministre de l'Éducation s'apprete d'ailleurs à lancer «une vaste campagne de valorisation de l'éducation» dont l'objectif est «de faire de l'éducation la priorité numéro un au Québec».

TERRE

SUITE DE LA PAGE 1

cadre de sa lutte contre le réchauffement climatique, soutient un chercheur de la NASA, le D^r James Hansen.

Le D^r Hansen, dont l'étude secoue depuis quelques jours les milieux scientifiques internationaux, n'a toutefois pas dit, comme certains ont tenté de le lui faire dire, que le gaz carbonique n'est pas responsable du changement climatique en cours. Le communiqué officiel émis hier par la NASA à propos de cette étude précise toutefois que les recherches du D^r Hansen, du Goddard Institute for Space Studies (NY), «suggèrent que la combustion de combustibles fossiles pourrait ne pas être aussi névralgique dans la mécanique des changements climatiques qu'on l'a pensé jusqu'ici».

Pour l'éminent chercheur, les changements climatiques, les composantes de la pollution de l'air, étrangères au gaz carbonique, pourraient bien constituer les principaux déclencheurs du dérèglement climatique en cours.

Rappelant que la période 1975-2000 est la plus chaude des 1000 dernières années, le D^r Hansen estime que les gaz autres que le CO₂ sont en réalité si importants dans le processus que la communauté internationale obtiendrait plus rapidement des résultats tangibles si elle concentrait ses efforts sur eux pour stabiliser le climat d'ici 50 ans, un objectif qu'il estime réaliste.

Si l'hypothèse du D^r Hansen est exacte, il s'agirait d'une excellente nouvelle car il est technologiquement possible de contrôler les émissions de chlorofluorocarbones (CFC), dont une réduction sérieuse a d'ailleurs été amorcée à l'échelle planétaire grâce au Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone. Et effectivement, ajoute l'étude commanditée par la NASA, le taux d'émission de ces gaz non carboniques a chuté au cours de la dernière décennie, ce qui pourrait, précise-t-il, «nous amener à réduire l'intensité des changements climatiques».

Aucune technologie ou filtre ne permet par contre de réduire les émissions de CO₂, lors de la combustion de matière organique, en particulier les combustibles fossiles. Mais en plus des substituts aux CFC, on peut réduire les émissions de particules ultrafines, que le chercheur rend responsables de la réduction du couvert nuageux de la planète. Or les nuages, dit-il, réfléchissent dans l'espace entre 40 et 90 % de la radiation solaire.

Le Canada et les États-Unis sont sur le point de conclure une entente de principe pour réduire leurs émissions de smog (ozone troposphérique) et de particules ultrafines, responsables de problèmes de santé importants.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

tenu, hier, l'assurance de chacune des neuf provinces que rien n'avait changé et que les premiers ministres demeureraient fidèles à leur position commune du mois d'août.

À Winnipeg, le premier ministre Jean Chrétien, qui participe au caucus des députés du Parti libéral du Canada, a déclaré à la chaîne Southam que «s'ils [les premiers ministres provinciaux] veulent une entente, tout est en place pour une entente. Maintenant, s'ils ne veulent pas d'entente, ils n'en auront pas». Selon les informations obtenues, il ne sera toutefois pas question de «marchander» l'adhésion des provinces à une entente contre un réinvestissement d'Ottawa. Les négociations se poursuivront encore jusqu'à la rencontre des premiers ministres, le 11 septembre prochain, mais les éléments de base de cette entente sont déjà en place, explique-t-on.

Lorsque interrogé pour savoir si on se dirigeait vers une entente à neuf, sans le Québec, le ministre de la Santé, Allan Rock, a répondu non. Mais il a ajouté: «On avait un consensus avec les ministres de la Santé en juillet. Et maintenant, M. Bouchard semble être engagé dans un autre processus. Il a parlé de chantage, de conditions gagnantes, etc.»

«Ce dont on discute, c'est d'un consensus avec les provinces. Il y a un consensus parmi les gouvernements qu'il faut plus d'argent, qu'il faut partager les priorités pour améliorer le système de santé et qu'il faut une certaine imputabilité envers le public. M. Bouchard est-il contre l'idée d'investir plus d'argent? Est-il contre les priorités partagées? Est-il contre une amélioration de l'imputabilité? J'espère que non. Et j'espère que M. Bouchard va travailler avec nous de bonne foi pour assurer que la vraie priorité des Canadiens, c'est d'être l'amélioration du système de santé, soit respectée.»

À son cabinet, on soutenait que les pourparlers avaient progressé entre le fédéral et huit provinces, ce qu'à Québec on désigne comme des discussions de fonctionnaires. L'Ontario se fait tirer l'oreille mais aurait montré une certaine ouverture quant à une formule d'imputabilité, selon une source fédérale. Seul le Québec est totalement réfractaire au «consensus émergent», a-t-on indiqué. «Ça marche bien. Les autres provinces ont accepté de collaborer. Ce serait dommage de perdre M. Bouchard», a-t-on avancé.

Déterminé à emporter le morceau, Ottawa a proposé aux provinces de créer trois nouveaux fonds dans lesquels le fédéral verserait plus de un milliard afin de corri-

ger ce qu'il identifie comme des lacunes dans les systèmes de santé provinciaux, a-t-on confirmé au cabinet de M. Rock. Dans tous les cas, la collaboration entre le fédéral et chacun des gouvernements provinciaux présiderait à la gestion de ces fonds.

D'entrée de jeu, Ottawa entend investir «plusieurs centaines de millions» dans les soins de première ligne afin d'accélérer le virage ambulatoire, en fonction des problèmes et des besoins particuliers de chacune des provinces. Ce serait «un système à deux clés»: les gosses d'Ottawa se délieraient pour financer des priorités provinciales à la suite d'un accord mutuel. Cet investissement prendrait la forme d'un fonds de transition, une formule que le fédéral a employée dans son budget de 1997.

Le deuxième fonds servirait à doter les hôpitaux du pays de l'équipement à la fine pointe dont ils manquent actuellement. Doté de «quelques centaines de millions», ce fonds non récurrent contribuerait à la mise à niveau des hôpitaux sur le plan technologique.

Enfin, Ottawa projette de débloquer des fonds pour mettre sur pied une inforoute pancanadienne de la santé. Ce projet comprend notamment la numérisation des dossiers médicaux et leur mise en ligne pour que le dossier médical d'un Canadien puisse être consulté où que ce dernier se trouve au pays. Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à frais partagés qui pourrait nécessiter des investissements de l'ordre de trois milliards au cours des trois à cinq prochaines années, a-t-on indiqué au cabinet de M. Rock.

Les investissements consentis par l'entremise de ces trois fonds viendraient en sus du rétablissement partiel du transfert social canadien (TSC) au niveau de 1994, a-t-on précisé. Jusqu'ici, Ottawa n'a pas indiqué quelle somme il entend réinjecter dans le TSC malgré les demandes pressantes et répétées des provinces.

En contrepartie de cette manne outaouaise, le gouvernement fédéral veut que les provinces consacrent sa présence centrale dans la gestion des systèmes de santé au pays. Ainsi, il insiste sur un plan canadien faisant état de la collaboration entre Ottawa et les provinces en matière de santé dans le respect des principes de la Loi canadienne sur la santé.

Enfin, Ottawa veut confirmer le principe de l'imputabilité des provinces envers le public canadien en matière de santé, imputabilité enchâssée dans des normes pancanadiennes déterminées conjointement par le fédéral et les provinces.

Avec Hélène Buzetti à Winnipeg

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

Dans un bureau du ministère de la Santé à Québec, une secrétaire traite désormais à temps plein les demandes des hôpitaux qui recherchent des médecins dépanneurs. À l'heure actuelle, environ 45 établissements québécois, surtout des hôpitaux de courte durée, fonctionnent grâce à l'envoi occasionnel de médecins dépanneurs.

Ceux-ci sont d'ailleurs une denrée de plus en plus rare. Dès l'hiver, des hôpitaux en région qui anticipent des pénuries estivales s'arrachent les rares médecins prêts à quitter leur hôpital pour prêter main-forte. Et ceux qui tardent un peu trop à planifier les temps creux de l'année, comme ce fut le cas au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie à Shawinigan, se retrouvent le bec à l'eau l'été venu. En plein cœur de la crise, il a été impossible de trouver un médecin dépanneur toujours disponible pour mettre la main à la pâte au CHCM.

Le problème est à ce point criant que le ministre de la Santé, Pauline Marois, évoque maintenant la possibilité d'instaurer des mesures coercitives pour forcer les médecins à donner de leur temps dans les hôpitaux ou les centres de soins de longue durée.

S'il éteint des feux, le mécanisme de dépannage médical est pourtant loin d'être parfait. Des quelque 700 médecins omnipraticiens inscrits à la banque provinciale de dépannage, seulement 250 environ seraient vraiment «disponibles» pour donner un peu de leur temps. Faute de mise à jour, on s'est rendu compte cet été que certains médecins inscrits dans la banque avaient en fait pris leur retraite depuis quelques années!

«On a entrepris toute une mise à jour de nos ressources. D'ici six mois, on aura un portrait clair des médecins vraiment disponibles», soutient Manon Paquin, chargée de faire le grand ménage de cette banque.

Plus encore, bien des médecins, joignant l'utile à l'agréable, choisissent de dépanner pendant leurs vacances dans des hôpitaux situés dans des régions touristiques. Trop peu pour Sagel, Granby ou Shawinigan, qui n'ont pas la côte face aux Îles-de-la-Madeleine, Charlevoix ou la Côte-Nord! Il est même arrivé que certains médecins dépannent ailleurs alors qu'une pénurie frappait leur propre hôpital.

«Si un médecin de la banque s'est déjà engagé à Gaspé ou sur la Côte-Nord il y a plusieurs mois, on ne peut l'obliger à ne pas quitter son hôpital. Si on l'empêche, ça ne fera que déplacer le problème de pénurie ailleurs», affirme Ginette Primeau, conseillère juridique à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

«Les médecins qui veulent faire du dépannage ne vont pas nécessairement dans l'hôpital qui vit la pire pénurie. Au contraire, les gens préfèrent aller où ça ne va pas trop mal et où l'organisation des services est encore efficace», ajoute le D^r Jean Rodrigue, porte-parole de cette fédération.

Chez les médecins spécialistes, pas moins de 183 des 470 anesthésistes dépannent de façon régulière et 91 des 440 chirurgiens que compte le Québec. Selon le D^r Yves Dugré, vice-président à la FMSQ, le mécanisme de dépannage médical est à ce point répandu qu'il permet d'aujourd'hui à des endroits comme Chibougamau, Maniwaki, Sainte-Anne-

des-Monts ou Notre-Dame-de-la-Pocatière d'offrir des services continus et décents à leur population. Des «pools» de spécialistes, rattachés aux grandes villes, se partagent les heures de garde dans plusieurs régions isolées.

Mais dans certaines régions, on voit parfois arriver d'un mauvais œil ces médecins dépanneurs. Les médecins spécialistes de l'endroit, qui tiennent le fort toute l'année, ne trouvent pas très drôle de voir leurs collègues de la grande ville toucher 350 \$ de plus qu'eux par jour pour effectuer le même travail. La prime versée était à ce point alléchante que des médecins préféraient aller dépanner plutôt que de travailler dans leur propre hôpital. Pour résoudre ce dilemme, Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) ont convenu d'abolir la plupart de ces primes, sauf dans des cas extrêmes, et d'en octroyer une de 150 \$ aux médecins locaux qui travaillent dans les hôpitaux en situation de pénurie aiguë.

Mais en dépit des primes et des forfaits instaurés ces dernières années, bien des hôpitaux restent malgré tout à découvert, surtout dans les urgences. Le manque de généralistes s'y fait cruellement sentir. Un forfait de 500 \$ par jour, additionné à 35 % du tarif à l'acte, a été instauré en juillet dernier dans toutes les urgences en pénurie, avec encore très peu de résultat.

Pour bien des médecins, les conditions faites aux médecins dépanneurs ne sont tout simplement pas assez généreuses pour inciter plus de médecins à aller donner un coup de main dans les hôpitaux en panne d'effectifs.

Le D^r Sylvain Simard est un mordu de l'urgence. Chef à temps complet du service de l'urgence de l'hôpital d'Alma, il dépanne l'équivalent de deux jours et demi par semaine à Val-d'Or, à Maniwaki ou à Shawville, dans l'Outaouais. Tout ça en se déplaçant au volant de sa voiture. «Je passe une semaine sur six à l'extérieur de chez moi. Il faut avoir la vocation ou être un peu malade, parce que les gars qui font du bureau sont payés 30 % de plus que moi pour le même acte et ne travaillent jamais la nuit, la fin de semaine ou à Noël», dit-il. On lui paie ses frais de transport et 65 \$ l'heure pour le temps passé sur la route, sans plus.

Un spécialiste de l'urgence de l'hôpital Saint-Luc, qui tient à garder l'anonymat, affirme que le problème des pénuries dans les urgences est le reflet du peu de reconnaissance accordée à la médecine d'urgence au Québec. Ce dernier, qui remplit déjà l'équivalent de deux horaires à temps plein à Saint-Luc, a accepté de donner un coup de main dans un hôpital des Laurentides. «Si ça n'avait pas été pour aider un bon ami, j'aurais refusé. Aujourd'hui, j'en suis déjà à ma 21^e journée de travail en ligne», dit-il.

Pour les médecins omnipraticiens, il n'y a pas grand avantage financier à porter secours ailleurs, à moins de dépanner dans un hôpital situé dans une région éloignée, bénéficiant de la rémunération bonifiée à 115 %. Selon cet urgentologue, accepter de dépanner présente même son lot de tracasseries administratives. «Le ministère paie mes frais de déplacement, mais une seule fois, parce que je fais le trajet à tous les jours pour revenir coucher chez moi avec mes enfants plutôt qu'à l'hôtel. Pour chaque journée travaillée ailleurs, il faut consacrer une heure à remplir des papiers d'autorisation. C'est rendu un casse-tête administratif», déplore-t-il.

FFM

SUITE DE LA PAGE 1

films? Ne révent-ils que de gloire ou souhaitent-ils seulement la rencontre fortuite d'un distributeur qui voudra bien leur donner une chance? Des cinéastes d'ici et d'ailleurs ont bien voulu nous faire partager leurs espoirs légitimes et quelques désirs secrets sur leur présence au FFM.

«Lorsque mon premier court métrage a été sélectionné au Festival de Toronto, je croyais que j'allais être la star du festival. Disons qu'il a fallu vite que je revienne les deux pieds sur terre.» C'est avec plus de modestie que Rosemary Houg arrive au FFM avec *Violet*, un premier long métrage de fiction après plusieurs courts métrages et documentaires. Elle se dit heureuse d'avoir été sélectionnée, adore les festivals pour rencontrer les gens de la profession («Comme je travaille à Terre-Neuve, les contacts ne sont pas toujours faciles») et ne se formalise pas trop de son relatif anonymat. Mary Sexton, sa productrice, abonde dans le même sens tout en étant consciente de la réalité des jeux de coulisser et de pouvoir: «Durant certaines soirées, des gens te parlent de tout en regardant par-dessus ton épaule pour voir s'il n'y aurait pas quelqu'un de plus connu ou de plus important...»

«C'est très évident qu'il existe une hiérarchie dans les festivals», souligne Yann Langevin, coréalisateur avec Richard Jean-Baptiste du documentaire *Guantanamo Boxe*, présenté ce soir ainsi que le 4 septembre au Parisien. «À la soirée d'ouverture au Théâtre Maisonneuve, je n'avais pas la meilleure place! C'est tout de même un honneur que d'être dans une section en compagnie de cinéastes comme Chris Marker et Peter Watkins.» Pour Richard Jean-Baptiste, le seul fait d'être au FFM constitue «une certaine forme de reconnaissance, même si on peut avoir l'impression d'être noyé dans la programmation. Le film sera présenté à la télévision, mais ça me semble important d'avoir un contact réel avec le public.»

Ce contact simple et direct avec les festivaliers, tous les cinéastes en rêvent. Sollicitude de toutes parts, le public n'est pas toujours au rendez-vous. Légèrement déçu devant une salle clairement émaillée pour son film *Here's to Life!*, le réalisateur canadien Arne Olsen tenta de comprendre pourquoi les spectateurs n'étaient pas au rendez-vous. Il ne blâme pas le Festival, «mais je crois que j'aurais dû m'occuper davantage de la promotion du film. Comme je suis totalement néophyte dans le milieu des festivals, mes attentes étaient peut-être trop élevées.»

Si Arne Olsen essaie de demeurer confiant («*Au Festival de Vancouver, je ne répéterai pas les mêmes erreurs*»), d'autres voient leur passage au FFM comme des vacances. Ou presque. «Maintenant que mon film est terminé, c'est un pur plaisir de voyager partout à travers le monde pour le présenter», déclare Isabel Gardela, réalisatrice espagnole de la comédie *Tomandote*. «Je m'attends à tout: au succès, à l'échec... et même à l'indifférence.» Quant à la Française Caroline Vignal, qui a tourné *Les Autres Filles*, elle affiche un enthousiasme modéré: «Dans les festivals, j'ai plutôt envie de me cacher mais, heureusement, j'éprouve de moins en moins d'appréhensions. Il faut dire qu'après la Semaine de la critique à Cannes, où c'était carrément le cirque, ce que je vis maintenant dans les festivals m'apparaît moins violent, plutôt bon enfant.»

Si certains préfèrent la discrétion, d'autres brûlent d'envie de rencontrer les festivaliers pour savoir ce qu'ils pensent de leur film, de connaître leurs réactions. Isabel Gardela ne se sent rassurée que lorsqu'elle entend les premiers rires. Lina Chamie, réalisatrice brésilienne plus proche de François Girard (elle adore *Trente-deux films brefs sur Glenn Gould* et admet s'en être inspirée pour son film) que de Glauber Rocha, signe une œuvre où la musique est la véritable vedette, *Tônica Dominante*. «Pour moi, un film n'existe que lorsqu'il y a une rencontre avec le public, mais tu dois demeurer confiant et convaincu de la valeur de ton travail. Je considère que Tônica Dominante est un succès dans la mesure où il est très fidèle à mes intentions de départ. Les spectateurs penseront-ils la même chose? C'est ce que les festivals de films me permettront de savoir avant sa sortie au Brésil l'an prochain.»

Les applaudissements et les tapes sur l'épaule, ce semble suffisant pour bon nombre de ces jeunes réalisateurs... du moins pour le moment.